

Infos Levens

Journal d'information - AUTOMNE 2023



**VOUS AVEZ TOUTE VOTRE
VIE DANS VOTRE TÉLÉPHONE
DÉSORMAIS IL PEUT
AUSSI LA SAUVER**



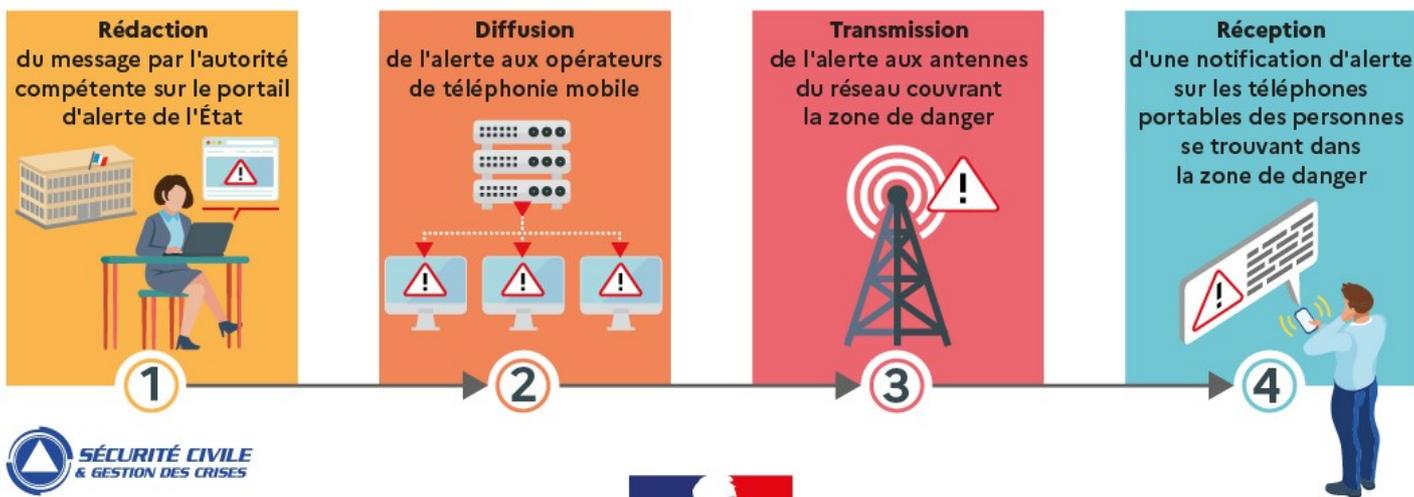
FR-Alert
**BIEN ALERTÉ
BIEN PROTÉGÉ**
fr-alert.gouv.fr

Sans abonnement, sans téléchargement.



En cas de danger majeur, qu'il soit naturel, industriel, sanitaire ou terroriste :
comment fonctionne FR-Alert ?

FR-Alert
**BIEN ALERTÉ
BIEN PROTÉGÉ**



 **SÉCURITÉ CIVILE
& GESTION DES CRISES**



Info Levens

Édition AUTOMNE 2023

Mairie de Levens

• Accueil du public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
fermée le mardi après-midi

Mairie / Agence postale de Plan du Var*

• Accueil du public
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h
et les mercredis de 8h15 à 11h15



Ce numéro d'appel unique, à destination des habitants des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, a pour but de rendre le service public plus efficace, plus simple et plus proche des citoyens, vous pouvez appeler le 3906 pour poser toute question portant sur: la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, les espaces verts, l'assainissement ...

Agence du Moyen Pays REGIE EAU D'AZUR

Adresse

2458, route de la zone artisanale de la Grave
06510 CARROS

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Téléphone

09 69 36 05 06

(du lundi au vendredi, de 8h à 19h
et le samedi de 9h à 12h)

Depuis l'étranger : +33 4 93 96 10 82

En dehors de ces heures, en cas d'urgence, vous devez utiliser ces mêmes numéros de téléphone 7j/7 - 24h/24

Nous écrire

REGIE EAU D'AZUR TSA 91114
06209 NICE CEDEX 3



SOMMAIRE

- L'Édito page 4
- Les Actualités page 5
- Le C.C.A.S page 11
- La Bibliothèque page 14
- La Galerie du Portal page 16
- La Maison Des Jeunes page 17
- Education page 19
- Centre de Loisirs page 25
- Sports page 28
- Environnement page 31
- Les Travaux page 34
- Le Conseil municipal page 38
- Les Commémorations page 42
- Les Evènements en images page 44
- L'Etat Civil page 64
- Hommages page 65
- L'Agenda page 67
- Guides des activités page 69

Pour les encombrants, vous pouvez les déposer en déchetterie,
celle-ci est gratuite pour les particuliers.

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au samedi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45
Tél : 04 89 98 19 64

Toutes les infos:

www.nicecotedazur.org/environnement

Pour tout dépôt sauvage
vous encourez une amende
De 68€ à 1500€





Chères Levensoises,
Chers Levensois,
Chers Amies et Amis d'ailleurs,

Ce numéro d'automne vous présente les évènements qui ont marqué les derniers mois dans notre commune, dans tous les domaines qui font que Levens s'installe confortablement dans un fort dynamisme.

Oui, notre village vit pleinement ; regardez les évènements en images dans ce journal pour vous faire une idée, si d'aventure, vous n'étiez pas convaincus !

Les actualités sont riches, le CCAS, générateur de lien social, et le Service Petite Enfance, Enfance, Jeunesse se développent et se diversifient, la vie culturelle est intense, les fêtes et manifestations nombreuses et variées, l'agenda de plus en plus chargé, pour le plaisir de toutes et tous du plus jeune au plus âgé.

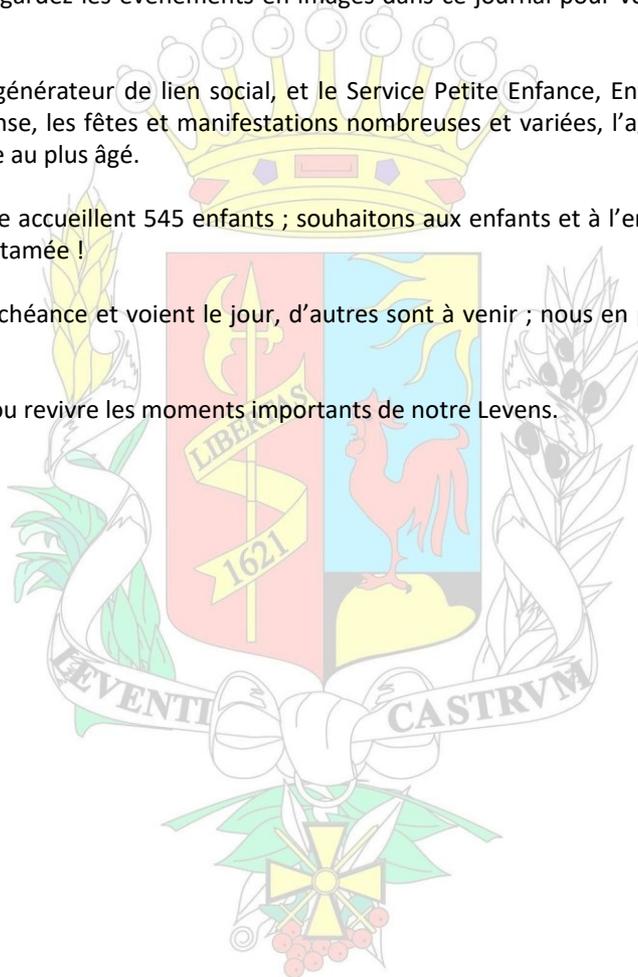
Nos écoles maternelle et élémentaire accueillent 545 enfants ; souhaitons aux enfants et à l'ensemble de la communauté éducative une belle année scolaire déjà bien entamée !

Des projets d'envergure arrivent à échéance et voient le jour, d'autres sont à venir ; nous en parlerons dans les numéros à venir, si vous voulez bien.

Parcourez ces pages pour découvrir ou revivre les moments importants de notre Levens.

Bonne lecture à vous !

Antoine Veran, votre maire.



Directeur de la publication: Antoine VERAN

Rédaction

Antoine VERAN, Valérie Guido, Michèle CASTELLS, Ghislaine BICINI, Service Communication

Photos

Ghislaine BICINI, Thierry MIEZE, Céline FARAUT, Service Communication, Club Photo AMSL, ALSH, Alain Staebler, Département 06, Préfecture des Alpes-Maritimes, Métropole NCA, Google images,

Impression

RICCOBONO - 115, Chemin des Valettes 83490 Le Muy – imprimé en 2200 exemplaires

N° ISSN:1274-7823. Dépôt légal à la parution



« Spectacle musical autour des traditions niçoises »

Huit petits Levensois ont eu le privilège d’aller chanter au Conservatoire de Nice dans le cadre d’un « spectacle musical autour des traditions niçoises » créé et dirigé par Brigitte Blondeau, professeur de violoncelle.

Durant plusieurs semaines, Ghislaine Bicini a fait répéter les petits chanteurs pendant la pause méridienne et ils sont descendus 2 fois au Conservatoire pour des répétitions collectives avec l’orchestre de violoncellistes et les autres petits choristes.

Quel bonheur le jour J d’entendre « Viva Levens » et « Nissa la Bella » chantées par nos petits Levensois dans une salle comble, en présence notamment de Michèle Castells et de tous les parents !

Bravo à Brigitte Blondeau pour cette magnifique création artistique et un grand merci d’avoir permis à nos jeunes Levensois d’y participer. Une merveilleuse expérience qui restera à jamais gravée dans leur mémoire.

Plan Vigipirate : niveau urgence attentat déclaré

Suite à l’attaque à caractère terroriste qui s’est produite à Arras le 13 octobre 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, a décidé d’élever la posture du plan Vigipirate sur l’ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ».

Le niveau urgence attentat peut être mis en place à la suite immédiate d’un attentat ou si un groupe terroriste identifié et non localisé entre en action.

Ce niveau est mis en place pour une durée limitée : le temps de la gestion de crise.

Il permet notamment d’assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise.



1. S'ÉCHAPPER

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (couragez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

2. SE CACHER

SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible

3. ALERTER

Où ?

Qui ?

Quoi ?

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELÉZ LES SECOURS

Où ? : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Quoi ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Qui ? : Nombre d'assailants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

4. RÉSISTER

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distraitez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).

Visite de courtoisie de Madame la Sénatrice Alexandra BORCHIO-FONTIMP

Visite de courtoisie de Madame la Sénatrice Alexandra BORCHIO-FONTIMP (Membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, Membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes) en mairie de Levens. Alexandra Borchio Fontimp est également Conseillère Départementale des Alpes-Maritimes, Présidente du Comité Régional du Tourisme et Chargée de mission pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au programme de la matinée : points abordés et visite sur site

- présentation des projets de la commune et des recherches de financement
- importance de la mise en valeur du monde rural dans le département en tenant compte de ses spécificités: différenciation locale et adaptation en fonction des territoires,
- animation du territoire par rapport aux nouvelles façons de voyager : recherche de l'authenticité de la part des visiteurs plus tournés vers le tourisme vert, nouvelle façon de consommer, de visiter, insister sur l'itinérance, réactiver le tourisme de proximité, développer l'agro-tourisme, valoriser le haut-pays , communiquer sur l'évènementiel en dehors des saisons estivales de haute fréquentation pour lisser la fréquentation des visiteurs.

La séance de travail s'est poursuivie par la visite du Foyer Rural, vecteur important du développement culturel à Levens, par le passage au parking du village pour exposer son projet d'extension et rendre ainsi le service aux habitants et aux visiteurs.

Enfin, de cet espace, il est aisé d'avoir une vue d'ensemble des réalisations effectuées en faveur des plus jeunes (accueil en crèche, ludothèque, écoles maternelle et élémentaire), des plus âgés (SSR et EHPAD des Lauriers Roses) sans oublier le Complexe du Rivet à disposition de la vie sportive, artistique dans un cadre associatif particulièrement développé et vivant. Le projet du futur collège s'intègre parfaitement dans cet espace de vie, dans un écrin environnemental d'exception.

Le quartier des Traverses en fin de réhabilitation s'inscrit également dans ce développement et proposera un pôle intergénérationnel d'activités et d'animation important.

En présence d'Antoine Veran, maire de Levens, Michèle Castells maire-adjoint, Danièle Tacconi (élue déléguée au Protocole), Jean-Claude Ghiran (adjoint délégué à l'agriculture), Didier Giordan (élu à la Sécurité), Loïc Grenard (collaborateur parlementaire).



Cérémonie dans l'hémicycle du Conseil Départemental

Cérémonie dans l'hémicycle du Conseil Départemental le mercredi 15 juin pour le départ à la retraite du Capitaine Bernard Briquetti, Chef de la Compagnie Pays Niçois dont dépend le Centre d'Intervention et de Secours de Levens.

Homme de terrain, dévoué, disponible et engagé dans son métier qu'il a exercé avec passion, le Capitaine Briquetti, fortement ému, a ouvert la porte vers une retraite bien méritée après de longues années au service de son prochain dans ce département qu'il affectionne particulièrement.

Cette cérémonie empreinte de simplicité et d'émotion, à l'image du Capitaine entouré de son épouse et de ses enfants, s'est déroulée en présence de M Charles-Ange Ginesy, Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, de M René Dies, Contrôleur Général et Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes, de nombreux gradés et sapeurs-pompiers autour du Colonel Riquier, de nombreux maires et élus du département.

Bonne retraite à cet homme d'exception qui sera toujours le bienvenu à Levens.



Quelle belle surprise d'avoir pu découvrir de petits moulins multicolores qui dansent au gré du vent, au village, tout au long de la saison estivale !

Un souffle de gaieté que l'on doit à nos agents Yoann Roussel, DST et Céline Faraut, DGA qui, durant leur pause méridienne et lors de longues soirées d'hiver, ont préparé, avec l'aide précieuse de leurs enfants, ces décorations estivales pour le plaisir des yeux de toutes et tous.

Un petit moment de bonheur: regarder tourner les moulins du cœur de Levens !

Grand merci à eux pour ce cadeau rafraîchissant !





SB PERFORMANCE CARS à Plan du Var

353 Avenue porte des Alpes, Plan du Var
SBPerf06@gmail.com

- Service de Réparation et d'Entretien
Les mécaniciens hautement qualifiés et expérimentés sont prêts à résoudre tous les problèmes de votre véhicule, qu'il s'agisse de voitures ou de motos. De la simple vidange d'huile aux réparations complexes.
- Achat, Vente de Voitures et de Deux-Roues
- Mandataire International pour l'Automobile



LE QG

Votre nouveau quartier général pour passer de bonnes soirées !
Bar à vins • Tapas • Pizzas

4 Avenue Charles David
04 93 79 91 76
leqq.levens@gmail.com



Rentrée des Républicains

Elle devait se passer à Levens sur le Grand Pré. Tout était prévu pour que ce moment exceptionnel pour notre village se déroule bien mais la météo en a décidé autrement. Ce rassemblement de rentrée politique a été délocalisé à La Palestre au Cannet-Rocheville qui a fait salle comble.

Beaucoup ont honoré ce rendez-vous autour d'Eric Ciotti et Laurent Wauquiez, accompagnés par les fifres et tambours de Levens pour apporter un peu de soleil en musique et souhaiter, au son des airs traditionnels de notre patrimoine, la bienvenue aux participants.

A l'année prochaine, à Levens !



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

La commune a intégré le syndicat mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes depuis le mois d'octobre 2022.

Pour l'année scolaire 2022-2023, un professeur de musique du conservatoire est intervenu plusieurs semaines, en milieu scolaire pour les 3 classes de CP de l'école élémentaire. Les élèves de ces classes ont participé au spectacle « OPERA ROCK », « le Prince du Bonheur » qui s'est déroulé dans la salle Nikaïa, à Nice, le 30 juin 2023.

Aux côtés du Département des Alpes-Maritimes, la commune finance ces sessions et a pris en charge les frais de transport des élèves pour les acheminer au Nikaïa.

Dans la volonté de poursuivre une action culturelle au bénéfice des enfants, la commune a reconduit l'intervention musicale en milieu scolaire pour la prochaine rentrée au bénéfice des 3 CP.

Le conservatoire de musique est également ouvert à Levens avec des cours instrumentaux individuels : de batterie, de piano, de trompette, de violon, des formations musicales (solfège), pour dispenser 17 h de cours hebdomadaires.

Pour les enfants, la commune finance en partie, le coût de l'inscription et met à disposition les salles avec les instruments nécessaires.

CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES MARITIMES

LEVENS

Pour tout renseignement et inscription :

Conservatoire tél : 04 93 83 60 40

email : contact@cdm06.fr

Batterie,
Guitare,
Orgue, Piano,
Trompette,
Violon
Formation musicale



FICHE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES ISOLEES OU VULNERABLES

En conformité avec les consignes nationales, Levens propose une inscription volontaire sur le registre communal des personnes fragiles, isolées ou vulnérables afin de leur apporter soutien et secours en cas de crises exceptionnelles ou de situations d'urgence.

Les personnes pouvant figurer sur ce registre :

- les personnes handicapées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- les personnes âgées de 65 ans et plus
- les personnes handicapées bénéficiant, le cas échéant de : l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la carte d'invalidité, la carte de priorité et la carte de stationnement pour personne handicapée, de la qualité de travailleur handicapé (conformément au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles) ;
- ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Pour ce faire, il est nécessaire de s'inscrire via un formulaire et de le retourner au CCAS de Levens – 5 place de la République.

Ce formulaire peut être récupéré en Mairie ou téléchargé sur le site internet www.levens.fr

Thé dansant. le jeudi 2 mars 2023

salle Fuon Pench



Loto de Pâques

le jeudi 6 avril 2023, salle Fuon Pench



Les rencontres séniors

jeux de cartes, détente... tous les lundis à 14h00.

Salle Saint Guirons



Ateliers Cuisine intergénérationnels



Sortie en Italie le jeudi 22 juin 2023

Départ à 8h00 visite du marché de Bordighera suivi d'un délicieux repas.



Anna Masséna vient de fêter ses 100 ans à Levens

Anna Masséna a soufflé les cent bougies de son centenaire qu'elle vient de célébrer.

Cet anniversaire est peu commun. Le visage apaisé, souriante, la voix sûre, l'œil alerte, la centenaire a vécu ces instants uniques entourée de M le Maire, sa famille, Jean-Louis, Pierrette et ses petits-enfants.

« Printemps des Séniors », le 6 avril 2023

Merci au Département des Alpes-Maritimes de nous avoir offert le spectacle Tobacco Road - Hommage à Jean-Jacques Goldman et au C.C.A.S pour l'organisation à l'Auditorium « Joseph Raybaud » .



Un générateur de lien social

Tout au long de l'année le CCAS
vous propose de nombreuses animations

✓ Atelier Equilibre – Gym séniors

Salle Fuon Pench - inscription SIVOM 06.25.86.57.88 offert par le CCAS

Tous les jeudis de 10h00 à 11h00

✓ La Marche nordique

Grand Pré - inscription SIVOM 06.25.86.57.88

Tous les mardis de 11h 00 à 12h00

✓ Après-midi rencontres – jeux de carte – jeux de société

Foyer Rural - Salle Saint Guirons - inscription 04.93.91.61.25

Tous les lundis de 14h00 à 17h00

Sauf pendant les vacances scolaires – accès libre

✓ Ateliers Mémoire

Foyer Rural - Salle Saint Guirons à 14h00

inscription SIVOM 04.92.00.10.57

- Vendredi 03 novembre
- Vendredi 01 décembre

✓ Après-midi cinéma

Foyer Rural Auditorium Joseph Raybaud à 14h00

accès libre

- Mercredi 8 novembre
- Jeudi 7 décembre

✓ Ateliers Cuisine intergénérationnels

Foyer Rural - Les samedis de 9h00 à 12h00

inscription 04.93.91.61.25

Places limitées

- 18 novembre
- 16 décembre

✓ Ateliers de sécurité routière – remise à niveau code de la route

Salle du Cyber - inscription 04.93.91.61.25

Places limitées

- Mercredi 08 novembre à 14h30
- Mercredi 06 décembre à 14h30

✓ Ateliers Chauffe Citron – découverte culturelle autour d'un thème mystère

Salle du Cyber à 10h00 – inscription 04.93.91.61.25

Places limitées

- Mardi 14 novembre
- Mardi 28 novembre
- Mardi 12 décembre

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

5 Place de la République - 06670 LEVENS

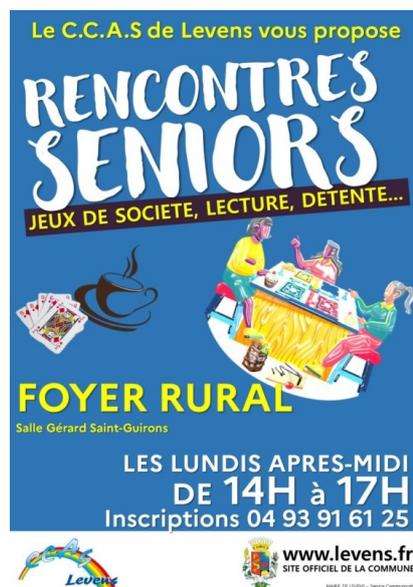
Elodie BOTHOREL

Responsable du service

Tel: 04 93 91 61 25

www.levens.fr

Gagnez des places
En vous inscrivant au 04 93 91 61 25





« Per Carrieri mille ans d’histoire »

La bibliothèque de Levens propose tout au long de l’année des animations gratuites: ateliers créatifs animés par Olga, ateliers d’écriture créative animés par Chloé, des expositions mises en scène par Céline, des rencontres avec des auteurs et des séances de « ciné-mystère » pour enfants ou pour séniors.



Atelier d’écriture créative

Cet atelier permet aux participants de stimuler la créativité dans une ambiance détendue.

Au programme : réalisation de quelques exercices simples et amusants pour donner à son imagination de quoi se remettre en marche.

S’écrire une lettre bienveillante à soi-même, rédiger un texte court en incluant des mots donnés à la volée, puis s’adonner à l’exercice de l’incipit, voilà ce qui rythme l’heure conviviale que personne ne voit passer !

Les participants peuvent partager leurs écrits, s’écouter et s’encourager, tout en bénéficiant des conseils de Gena Loren, auteure indépendante.

Une belle expérience renouvelée toute l’année !



Renseignements & Informations

Tous les ateliers sont gratuits, uniquement une inscription est obligatoire au 04 93 91 61 10

Samedi 18 novembre

Samedi 2 décembre

Rencontre Auteur

Rencontre de Vanessa Hulin auteur du livre « La Porte enchantée », au programme dédicaces, maquillage et séance photo.



La bibliothèque accueille également tous les lundis les classes des écoles de Levens.



VENEZ DÉCOUVRIR
OU REDÉCOUVRIR LES CLASSIQUES DU CINÉMA

LEVENS • SÉANCES CINÉ MYSTÈRE

ENFANT AUDITORIUM « Joseph RAYBAUD »

Entrée gratuite

Septembre Samedi 30 (10h)	Novembre Samedi 24 (20h)
Octobre Samedi 21 (10h)	Décembre Samedi 23 (10h)

CREATION MAIRIE DE LEVENS SERVICE COMMUNICATION ©

ATELIERS CREATIFS
Renseignements & Informations
Tous les ateliers sont gratuits, uniquement une inscription est obligatoire au 04 93 91 61 10

Samedi 18 novembre
Samedi 9 et 16 décembre



Chaque mois, Céline sélectionne de nouveaux livres qui viennent enrichir le fonds de la bibliothèque. Laura emprunte auprès de la Médiathèque Départementale 06 des livres, des CD et DVD. N'hésitez pas à nous rendre visite, nous avons des livres pour tous les goûts !

Abonnement 12€/an par famille

Horaires d'ouverture

mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h

Nous contacter

Téléphone : 04 92 00 20 54
<https://levens.mediathèque06.fr/>

Samedi 1^{er} avril 2023

Vernissage de l'exposition de Richard Cairaschi et ses amis.



C'est l'heure traditionnelle du bilan 2023.

La Galerie du Portal a en effet accueilli 6 artistes parmi lesquels des artistes de renommée: Denis Gernigon, Richard Cairaschi, Laurence Bessas Joyeux, Michel Dubois associé avec l'AMSL Aquarelle et de Marie Cuneo. Les expositions ont été très variées tant sur la technique que sur le courant artistique et la qualité des œuvres.

Près de 800 visiteurs ont pu déambuler au fil de l'année.

Pour 2024 ?

Les candidatures arrivent, elles seront prochainement arbitrées par la Commission Culture.

Une chose est sûre, pour la saison estivale du 1^{er} juin au 30 septembre 2024 grâce à Alexandre Ametis, Responsable du Bureau d'Information Touristique et Chargé de la communication de Levens qui a contacté « au culot » un artiste très connu.

« Je l'ai contacté par les réseaux sociaux, pire qu'un non je ne pouvais pas avoir. Nous avons convenu d'un rendez-vous, Il est venu visiter la Galerie du Portal et c'est avec un grand plaisir qu'il a accepté la proposition. C'est incroyable de pouvoir faire venir sur notre commune un tel talent. Par ailleurs, un projet d'animations avec les scolaires est en cours. Son nom ne vous dira peut-être rien au demeurant. Quoique ! Mais ses œuvres vous parleront très vite ! Chacun a pu en croiser sur le territoire azuréen ». Son nom sera dévoilé en début d'année prochaine !

Samedi 1^{er} juillet 2023

Vernissage de l'exposition de l'artiste Laurence Bessas Joyeux



Samedi 7 octobre 2023

Vernissage de l'exposition de Michel Dubois, l'AMSL Aquarelle et Marie Cuneo.



GALERIE DU PORTAL
EXPOSITION
 « HUILES et AQUARELLES »

ENTRÉE LIBRE
 du 7 octobre
 au 31 décembre 2023




MICHEL DUBOIS
 &
 AMSL Aquarelle

LEVENS

16 jeunes de 11 à 13 ans sont partis en week-end à Saint-Etienne de Tinée, hébergés au gîte « Le Corborant », particulièrement apprécié par les randonneurs de la région, dans le cadre des activités proposées par la Maison des Jeunes de Levens.

Tous les ingrédients étaient réunis pour un agréable séjour adapté à leur âge, à leurs besoins et leurs envies dans le respect des règles de bon fonctionnement de la MDJ.

Au programme :

- Randonnée à Saint Dalmas le Sauvage
- Piscine à Isola village, Aquavallée (toboggans, relaxation, jeux)
- Balade à Auron sur le chemin du Grand Vertige et du parcours sportif (découverte de la passerelle suspendue dans le vide)
- Balade matinale dans la forêt.
- Et séance cinéma pour clôturer ce sympathique week-end



Encore de jolis souvenirs d'amitié pour les participants !

Merci à l'équipe d'encadrement de la MDJ sous la houlette de Romain, son directeur.

JOURNEE DES ADOS au GRAND PRE

Mercredi 12 juillet, 170 adolescents des MDJ du SIVOM Val de Banquière se sont retrouvés au Grand Pré de Levens autour d'un programme riche et varié.

Olympiades : 10 épreuves (épreuve de résistance, puissance 4 géant, volley serviette, tir à la corde, parcours à l'aveugle, memory géant, blind test, labyrinthe, quiz culture générale et course en sac) opposant 20 équipes de 8 à 9 jeunes mélangées entre Maison Des Jeunes, permettant la mixité et la création de lien social.

Repas préparé par l'équipe d'animation : barbecue, bar à salades et crudités.

Actuellement, le Service Jeunesse met l'accent sur l'alimentation et la diététique des jeunes accueillis en essayant de leur donner des pistes pour mieux s'alimenter et acquérir de bonnes pratiques alimentaires.

Soirée Musique avec DJ : un jeune de la MDJ de Colomars s'est occupé de la Soirée Musique en apportant son matériel et en mettant l'ambiance pour tous les jeunes.

Durant cette journée, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Franck LEVIEUX, Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse SDJES 06 Responsable ACM- Réglementation et accompagnement pédagogique, M. Jean-Jacques CARLIN, Président du SIVOM Val de Banquière, M. Antoine VERAN, Maire de la commune de Levens et Mme Patricia FAYOLLE, Déléguée à l'Animation Jeunesse et Sports du SIVOM Val De Banquière.

Pour venir compléter cette action, Alexandra et Quentin de la Maison Sport Santé du SIVOM Val de Banquière sont venus présenter leurs missions et proposer un Quiz avec un lot récompensant le gagnant.

Le but était de permettre aux adolescents d'avoir des informations sur l'activité physique afin de protéger leur santé, d'améliorer leur qualité de vie et de prendre des petits conseils sur l'alimentation.

Cette animation a touché une grande partie des jeunes qui s'approprièrent, sans aucun doute, ces conseils pour les mettre, autant que faire se peut, en application dans leur quotidien.



Encore un bel été. De nombreux jeunes ont profité, durant les mois de juillet et d'août, des activités proposées ;

- baignades en mer, en piscine et en rivière, plongée subaquatique pour des moments rafraîchissants bienvenus en cette période de canicule.
- randonnées et balades dans le Parc du Mercantour à la découverte des richesses de notre territoire, dans une nature préservée avec une sensibilisation à l'environnement
- activités de pleine nature : dévalkart à Turini Camp d'Argent, accrobranche à Peira Cava, mini-camp à Saint Auban ...
- soirées à thèmes à la MDJ.



ETE

De belles vacances placées sous le signe de la fraternité et de l'amitié encadrées par le directeur Romain Fabre et deux animateurs sous la bienveillance de Jeannine Planel, Adjointe déléguée à la Jeunesse.



OPERATION « FOOT A L'ECOLE »

Le mardi 23 mai 2023, le District de Football de la Côte d'Azur a organisé une journée de Rencontres Scolaires de Futsal en partenariat avec le club de football de l'Avenir Sportif Levensois.

Ce sont ainsi 9 classes de l'Ecole Élémentaire Saint Roch de Levens qui se sont réunies sur le Stade Cyril Lescarret :

- classe de CM2A (Mme Duquesne)
- classe de CM2B (Mme Hollard)
- classe de CM1/CM2 (Mme Gélis)
- classe de CM1A (M. Colletta)
- classe de CM1B (Mme Provenzano)
- classe de CE2/CM1 (Mme Bretaudeau)
- classe de CE2A (Mme Tombakdjian)
- classe de CE2B (Mme Meddah)
- classe de CE1/CE2 (Mme Roberi)

Pour un total de 234 élèves présents sur cette journée.



Cette journée marque la fin du cycle Futsal initié au mois de février au Rivet. Pour lancer le cycle, deux séances d'initiation et de découverte de Futsal ont été menées par Stéphane GALIANO, Technicien en Milieu Scolaire pour le District de Football de la Côte d'Azur. Les éducateurs diplômés du club, Thierry ALFOCEA et Sébastien ENRICI ont pris ensuite le relais, le but étant d'accompagner les enseignant(e)s de façon à ce qu'ils/elles puissent retranscrire les séances de Futsal de façon autonome à leurs élèves.

Au total, c'est un cycle de 8 séances qui a été ainsi proposé à 9 classes de l'école, qui, en amont de la pratique, s'étaient inscrites au concours Foot à l'École afin de réaliser une production culturelle et artistique en parallèle du cycle de futsal.

La classe CE1/CE2 de Mme Ninon ROBERI s'est d'ailleurs classée à la troisième place du concours des productions statiques au niveau départemental ! Une nouvelle excellente performance après sa deuxième place l'an dernier !

Merci à la commune de Levens pour la mise à disposition de ses installations sportives et merci à M. Antoine Veran, Maire de Levens pour sa présence.

Félicitations aux élèves et aux enseignant(e)s !

Fort du succès rencontré une nouvelle fois cette année, l'Avenir Sportif Levensois vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour permettre aux élèves de vivre des instants de partage et de convivialité autour de la pratique du Futsal en milieu scolaire.

Atelier pédagogique autour de l'eau

Une équipe Eau d'Azur a animé un atelier pédagogique autour de l'eau au Foyer Rural le lundi 3 avril. Le cycle de l'eau, la sensibilisation aux éco-gestes et la préservation de l'eau potable ont été expliqués à un jeune public d'élèves de CM1 et CM2, très intéressés par le sujet. Ce sont plus d'une centaine de petits Levensois qui ont bénéficié des interventions rythmées et passionnées délivrées par nos ambassadeurs de l'eau et de l'assainissement. Les interventions en milieu scolaire se déroulent chaque mois à travers l'ensemble du territoire, du littoral au Haut Pays car être un écocitoyen s'apprend dès le plus jeune âge !





Les élèves de l'école élémentaire Saint Roch à la rencontre du comédien Philippe Martin.

C'est dans l'Auditorium « Joseph Raybaud » que les écoliers ont été reçus par le comédien pour partager la vie et l'œuvre de Jean-Baptiste Poquelin dit MOLIERE décédé il y a 350 ans qui demeure le plus célèbre des comédiens et dramaturges de la langue française.

Philippe Martin s'est produit sur les planches de l'Auditorium "Joseph Raybaud" le samedi 15 avril à 20h30 pour interpréter « MOLIERE, la charrette et le manège ».

Vide grenier de l'AIPEL. Dimanche 30 avril 2023



Un immense BRAVO aux enfants et enseignants pour le spectacle « Charlie et la chocolaterie » présenté le jeudi 11 et vendredi 12 mai 2023 ! Quel travail ! 178 enfants qui se sont succédé pour présenter un spectacle époustouflant ! FÉLICITATIONS !



Samedi 3 juin 2023.

Un grand bravo à toute l'équipe de l'AIPEL - Association Indépendante des Parents d'Elèves de Levens pour l'organisation de cette soirée Loto qui a fait de nombreux heureux !
Merci à tous les participants et bien sûr à tous les généreux donateurs qui ont offert les lots de ce loto !



NATATION SCOLAIRE

La piscine municipale a été ouverte uniquement aux scolaires de Levens durant la deuxième quinzaine de Juin, pour permettre les activités prévues dans les programmes de l'Education Nationale, autour du « savoir nager ».



PROJET DE L' ECOLE ELEMENTAIRE

L'école Elémentaire a été construite par ajouts successifs. Des extensions ont été réalisées depuis les années 80 sans grande cohérence fonctionnelle ni unité architecturale. L'organisation fonctionnelle de l'école n'est pas optimisée avec des espaces dans plusieurs bâtiments et sur plusieurs niveaux, des accès multiples, des passages extérieurs, des circulations et des sanitaires non adaptés aux personnes à mobilité réduite.

L'école élémentaire dispose aujourd'hui d'une cuisine et d'une salle à manger de surface réduite et bruyante pour 300 rationnaires. Certaines salles de classe sont trop petites et il y a une carence d'espace de stockage, de sanitaires et de surface extérieure sous préau. Les enfants ne disposent pas de terrain de sport. En outre, l'école est chauffée par des convecteurs électriques.

Le projet concerne la restructuration et l'extension du groupe scolaire Saint Roch : il prévoit, outre l'amélioration du fonctionnement des circulations et des entrées et de la régulation des confort d'été et d'hiver (production, émission) pour l'ensemble de l'école élémentaire :

1 - la construction en extension de plus de 900 m² de surface utile comprenant :

- un hall d'accueil et de distribution, unique et central d'environ 50 m² depuis l'allée de la Forge
- un restaurant scolaire de plain-pied, en liaison chaude avec la cuisine centrale du futur collège intégrant un self pour une surface de 377 m²
- un accueil de loisirs péri et extrascolaire avec 6 salles d'activités, pour une surface de 481 m²

2 - la restructuration des locaux sur environ 585 m² de surface utile pour :

- accueillir, si besoin, 3 classes de Grande Section de l'école maternelle soit 225 m², les espaces extérieurs et préau attenants sur environ 670 m² dans les meilleures conditions de confort et de sécurité pour les petits
- adapter/transformer le bâtiment d'angle qui abrite les actuels espaces de restauration et les classes au-dessus pour un espace polyvalent de plain-pied et 4 salles de classes accessibles aux PMR, soit 360 m²

3 - l'adaptation et la création des espaces extérieurs récréatifs de qualité pour l'Elémentaire, cours, préau, jardins, potager... sur environ 2 200 m² :

- zones ombragées, protection de la biodiversité...
- espaces différenciés pour différentes pratiques favorisant la créativité des enfants...
- espaces verts pédagogiques, de détente, d'observation...

4 - la rénovation de la production thermique et traitement d'air des bâtiments existants :

- production thermique (chaud et froid) commune pour les bâtiments existants et extensions
- échangeur pour raccordement au futur réseau de chaleur urbain ayant pour origine la production centrale du futur collège
- remplacement des émetteurs thermiques existants (convecteurs électriques) par un principe de ventilo-convecteur raccordé à un réseau d'eau
- mise en place de centrales de traitement d'air de type double flux

5 - l'aménagement du sud de l'entité foncière pour :

- un micro-stade de 200 m², utilisé par l'école et directement accessible depuis l'espace public.
- la création d'un parking de 20 places minimum, faisant dépose minute, en extension du parking existant.

Le montant estimatif des travaux est de 5 000 000 € HT.

Un concours d'architecte a été lancé, après avis du jury, trois candidats ont été admis à présenter leur offre et esquisses. Le jury effectuera le choix du lauréat du concours début 2024, date à laquelle les études débiteront pour un permis de construire et un début de travaux courant 2025.

DEVENIR AESH

Sur notre commune ou alentours

L'Education Nationale recrute des nouveaux Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap pour renforcer l'aide humaine dans les écoles et les collèges

Renseignements:

Monsieur Alain Staebler, coordinateur du PIAL CASSIN
04 93 79 81 82
pial.0060068S@ac-nice.fr

PRÉSENTATION DU PROJET DU FUTUR COLLÈGE DE LEVENS LE VENDREDI 12 MAI 2023

Il verra le jour pour la rentrée 2026.

Un collège d'avenir qui s'insère dans la nature ! Découvrez les premières images.

Ce nouvel établissement de 400 élèves avec un internat d'excellence pour 40 élèves, une cuisine centrale, un plateau sportif, 6 logements de fonction et une chaufferie bois pour alimenter les écoles élémentaire et maternelle.

Respectueux de l'environnement, ce projet sera labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) car il sera construit avec des matériaux biosourcés et innovants.



Vendredi 2 juin

Vernissage du Festival d'Arts Plastiques « Levens'art », exposition à ciel ouvert d'œuvres confectionnées par les enfants des écoles de Levens, des ALSH de Levens et de Tourrette-Levens, de la Crèche La Ritournelle, de l'association Les P'tits Loups, du lieu de vie Lou Merilhoun et d'autres structures.

Sur le thème « Et si on dansait », chacun a laissé libre cours à son imagination et son ressenti.

Un grand merci aux plasticiennes Michèle Grosse et Stéphanie Therier pour leurs conseils et leur savoir-faire !



Samedi 3 juin

L'opération « Un dessin, Une rose » a eu un vif succès. Les enfants étaient heureux d'offrir leur beau dessin pour la Fête des mères accompagné d'une rose offerte par la commune.



Prêts à écrire de nouvelles pages dans leurs cahiers d'aventures ?

Nous avons souhaité une bonne rentrée et une bonne année scolaire aux 545 élèves de Levens, à l'ensemble de la communauté éducative de Levens et aux agents communaux !



La restauration scolaire

Vous le savez sûrement, le nombre d'enfants fréquentant la cantine de l'école élémentaire est en constante augmentation. Depuis le mois de septembre, cet accroissement s'est encore accentué.

Bien qu'un projet d'extension de l'école et de création d'un self-service soit en cours, nous devons, en attendant, trouver des solutions pour pallier la fréquentation importante du service de restauration scolaire.



Ainsi, Monsieur le Maire, en accord avec Madame l'Inspectrice de Circonscription et Monsieur le Directeur de l'école, a décidé la création d'un 3^e service de cantine à 11h30. Cette solution est mise place dans le but d'améliorer le bien-être des enfants lors du temps de cantine

En effet, ce 3^e service permettra de réduire considérablement le nombre d'enfants dans le réfectoire diminuant ainsi le bruit et les tensions durant le déjeuner.

Il y aura donc 4 classes au 1^{er} service, 5 classes au 2^e service puis 5 classes au 3^e service.

À partir du 2 octobre, les classes de CP de Mme Aussenac, de Mme Barolet et de M. Dubreuil, mais aussi la classe de CE1 de Mme Caramello, ont été affectées au 1^{er} service. Pour ces classes, la pause méridienne a donc été décalée de 11h30 à 13h30.

Pour toutes les autres classes, les horaires sont restés inchangés.

Chasse aux œufs et confection de paniers



Accueil des jeunes saisonniers recrutés pour la saison.

Le recrutement de ces saisonniers est important pour la commune. Il permet de garantir la continuité des services pendant la période estivale. Lors de la réunion de mise en place, il leur a été présenté la mairie, son organisation, son fonctionnement en rappelant les valeurs qui animent le service public: qualité du service rendu, neutralité et efficacité.



Eté 2023

Tout au long des vacances, les enfants ont pu profiter des activités suivantes:

- Sortie au « Bois des Lutins »
- Atelier Street Art (graphisme)
- Activités avec l'association « Cecisens » (Activités torbal et parcours canne)
- Activités sur la valorisation des enfants (dessins couleur avec caractéristique écrite par l'enfant)
- Sortie à la piscine municipale
- Spectacle « Conte »



Mercredi 4 octobre le C.C.A.S a organisé un atelier « Gâteaux » avec le concours des enfants du Centre de Loisirs de Levens.

Les enfants ont confectionné de délicieux gâteaux avec les conseils de Ghislaine Ernst Présidente du CCAS, d'Evelyne Delamarque, membre du Conseil d'Administration, de son mari Jean-Claude et d'Olga, animatrice du Centre de loisirs.

Une après-midi sous le signe de la gourmandise !

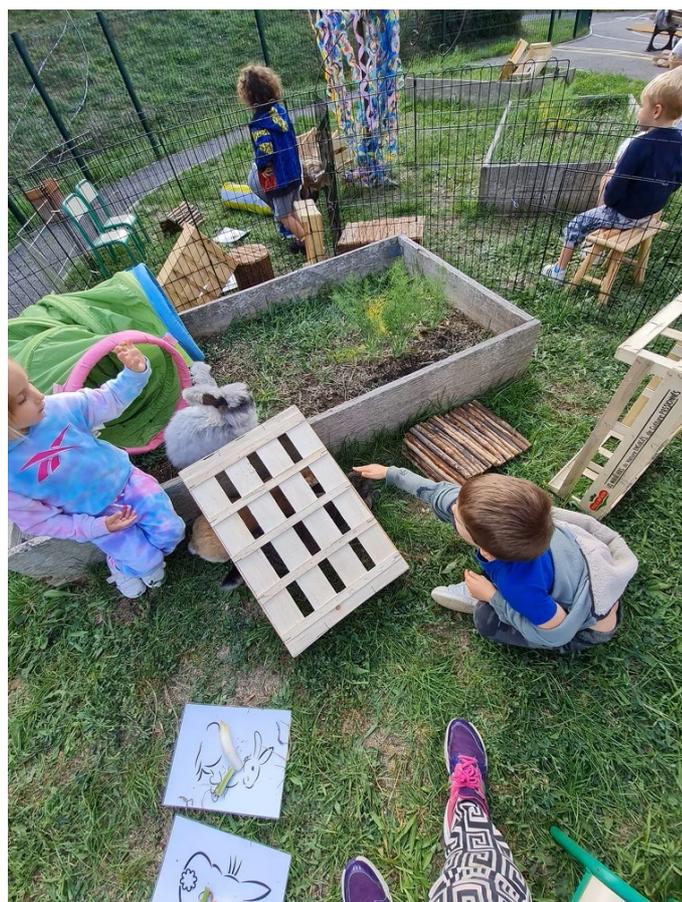


Toute l'année le Centre de Loisirs bénéficiera d'activités de médiation animale basée sur la relation entre l'enfant et l'animal afin de développer l'émotionnel et le sensoriel.

La médiation animale véhicule des messages forts : respect de l'hygiène, découverte de l'environnement animalier (alimentation, habitats, coutumes). Avides de contacts, les enfants caressent, touchent, donnent à manger, suivent les directives. C'est l'apprentissage du respect des consignes, l'exercice de l'attention et de la mémoire et de dessiner un animal. Elle procure un véritable apaisement et un lâcher pris aux enfants.

Ces séances durent une heure maximum par demi-journée (soit deux séances hebdomadaires d'une heure). Le reste de la semaine, l'animal est en repos.

La médiation animale



Le « Win Days » organisé par les étudiants de l'école en Management du Sport, Win Sport School Nice au Grand Pré.

Samedi 4 mars 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir des étudiants en 1ère et 2ème année de Bachelor en Management du Sport pour un événement caritatif en faveur de l'école de la Fondation Lenval. Les objectifs de ce projet étaient d'apprendre à travailler en équipe, de s'organiser autour d'un projet commun tout en récoltant des fonds pour une association.

Pour réaliser et faire vivre ce bel événement, ils ont choisi notre Grand Pré de Levens.

Une belle journée avec de nombreuses activités : un tournoi de football, morpion, course en sac, tir à la corde...

Ils ont clôturé ce moment par un goûter convivial organisé avec leur partenaire Herbalife et par une remise des prix, sans oublier la récolte de dons pour l'association.

Partage, rire, dépassement de soi étaient au rendez-vous.

Bravo à eux et au plaisir de les retrouver pour un prochain événement !!

WIN SPORT SCHOOL NICE
École de Management du Sport
Bachelors/MBA - Initial/Alternance
150 bd des Jardiniers, 06200 Nice
04 22 17 02 24



Lundi 10 juillet 2023

Près d'une centaine de jeunes de 4 à 14 ans se sont initiés aux activités proposées par la Caravane du Sport. En fin de matinée, M. le Maire, Antoine Veran, s'est vu remettre le label « Terre de Jeux » par Denis Manassero, membre du Bureau exécutif du CDOS06, en charge de la Caravane du sport. La journée s'est terminée par la remise des prix avec Mme Ghislaine Bicini, adjointe au maire, présente tout au long de la journée.



L'Avenir Sportif Levensois* doublement labellisé

Félicitations à l'Avenir Sportif Levensois (*) qui vient d'être doublement labellisé par la FFF (Fédération Française de Football Crédit Agricole) en catégorie Jeunes 2023-2026 et Ecole Féminine de Football 2023-2026 !

Label Jeunes - niveau Espoir

Dédié au savoir-faire des clubs dans l'accueil des jeunes pratiquantes et pratiquants, ce Label constitue un gage de qualité pour ceux qui le reçoivent.

Label Ecole Féminine de Football - niveau Bronze

Destiné aux clubs qui accueillent de jeunes pratiquantes. Ce label spécifique valide la politique volontaire de la FFF en matière de développement du football féminin.

L'Avenir Sportif Levensois remercie l'ensemble de ses adhérents : dirigeant(e)s, éducateurs/trices, joueur(se)s sans oublier bien sûr tous les parents pour leur confiance !

A présent, cap sur la saison prochaine... fort de ce beau résultat qui contribuera certainement à attirer de nouveaux membres, notamment dans la pratique féminine où le club met tout particulièrement l'accent !

(*) NB : l'Avenir Sportif Levensois évolue en groupement sportif avec les clubs de football de Tourrette-Levens (AOTL Football) et de Falicon (ASF de Falicon)



LABEL JEUNES
ESPOIR

ÉCOLE FÉMININE
DE FOOTBALL
BRONZE

Après avoir remporté facilement leur poule par quatre victoires en autant de rencontres, les Levensoises ont accédé à la demi-finale qu'elles ont gagnée face à une belle équipe du TC Nice Giordan.

Samedi 12 mars, sur la terre battue levensoise, se déroulait la finale de la 4^e division départementale.

Sous un soleil printanier, l'équipe féminine sénior du TC Levens, composée de Adeline GERMINARIO (Capitaine 30/5), Maily BONIFASSI (30), Lucile RAMPI (30/2), Mathilde LECHMANN (30/4), Sandy ADRAGNA (30/4), Marie GERMINARIO (30/5), Caroline KUNKEL (40) et Audrey D'ANCONA (40) affrontait le club grassois de l'Association Sports et Loisirs St Jacques.

A l'issue de six rencontres (deux en doubles et quatre en simples) âprement disputées, les joueuses locales l'ont emporté finalement par 4 matchs à 2. Elles évolueront la saison prochaine en 3^e division départementale.

Félicitations à toutes les joueuses qui ont contribué, tout au long de la saison, à cette belle promotion.

Tennis Club Loisirs Levens : 07.86.11.08.56
instagram@tennis_levens



A l'occasion des Championnats de France de VTT 2023 qui se sont déroulés les 22 et 23 avril 2023, félicitations à Florian Nicolăi, devenu Champion de France VTTAE Elite



20
TERRE
DE JEUX
24

Félicitations à notre ambassadeur VTT Titouan Carod, de l'AMSL VTT Levens, qui conserve son titre de Champion de France de VTT cross-country !

Une fierté pour les Alpes-Maritimes. Nous lui souhaitons la même réussite aux Jeux Olympiques de Paris 2024

RETOURS DE L'ÉLECTION DU VÉLO DE L'ANNÉE 2023

Les Éditions Larivière (Le Cycle Magazine, VTT Magazine, EBike Magazine), en partenariat avec l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur, ont organisé, l'élection du Vélo de l'Année 2023 pour la 2^e année consécutive à Levens.

Les 26 et 27 avril 2023, a eu lieu, sur les pistes et routes de Levens, la 26^e édition de l'élection du Vélo Route, VTT, VTTAE et Vélo Gravel de l'année. Pour évaluer les vélos les plus polyvalents du marché, les deux-roues finalistes ont été testés par un jury de 15 personnes, sur un parcours vallonné de 12,5 km pour les vélos de course et de 15km pour les vélos gravel, plus précisément sur les côtes du Férian et de l'Infernier.

Pour accueillir cet événement, un espace "village marques" de 500 m² en collaboration avec les équipes locales de l'OTM a été installé sur le Grand Pré de Levens.

Cette nouvelle édition a permis d'accroître la notoriété et le rayonnement de la destination métropolitaine dans l'univers du cyclisme. La pratique du vélo sous ses différentes formes est une thématique importante pour l'OTM NCA, tenant compte notamment du développement des circuits vélos de la Métropole.



EXPLORE
NICE 
CÔTE
D'AZUR

Plan Alimentaire Territoriale métropolitain.

Mercredi 12 Avril à l'Auditorium « Joseph Raybaud », Antoine Veran, Maire de Levens et Vice-président de la Métropole délégué à « L'Agriculture et la forêt » a accueilli la Direction Agriculture, Agriculture Urbaine et Montagne pour la présentation du Plan Alimentaire Territorial Métropolitain, en présence de Richard Chemla, Adjoint au Maire de Nice, Michel Dessus, Président de la Chambre d'Agriculture, de nombreux acteurs associatifs et de plusieurs communes.

Au programme:

Défi locavore, restitution du diagnostic et échanges sur les enjeux du territoire, restitution des premiers ateliers exploratoires, priorisation des actions.



Le compostage. Pourquoi pas vous ? Vous pouvez faire la demande de composteur !



DANS LA PRATIQUE, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Il vous suffit de faire votre demande via le formulaire en ligne. <https://www.nicecotedazur.org/services/dechets/prevention-des-dechets/le-compostage#demande>

(Attention le composteur devra obligatoirement être posé à même la terre.)

Une fois votre dossier retenu, la Métropole prendra contact avec vous afin de vous fournir le composteur et de prévoir une session de formation. Une fois la séance de formation planifiée, vous serez invité à assister à une séance de formation de 20 minutes, au cours de laquelle vous seront remis : un composteur et un guide du compostage.

Une contribution à hauteur de 16.55 € sera demandée à chaque inscrit.

Vous devrez faire parvenir maximum 5 jours avant la date de remise des composteurs, les justificatifs nécessaires à l'édition d'un titre de recette du Trésor Public, à savoir :

- une copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone fixe, de gaz ou d'eau uniquement)

Les caractéristiques du composteur mis à disposition :

- dimensions du composteur : 80 cm de long x 60 cm de large et 1 mètre de hauteur (volume utile d'environ 450L),
- il est en plastique recyclé (PP) et recyclable.

Découvrez VigiEau

Un outil simple pour permettre à chacun de s'informer sur les restrictions de l'usage de l'eau en vigueur localement

- Les mesures en vigueur pour chaque commune
- Conseils pour économiser

<https://vigieau.gouv.fr>



Projet Parc photovoltaïque

Par délibération n°10.1 du 25 septembre 2023, le Conseil Métropolitain a déclaré d'intérêt général le projet de création de la centrale photovoltaïque sur la commune de Levens à la majorité et adopté la déclaration de projet qui emporte approbation des nouvelles dispositions du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm).

Une deuxième enquête publique relative au permis de construire débutera le 6 novembre jusqu'au 7 décembre 2023. Cette procédure, encadrée par la loi, permettra à la population d'exprimer - une nouvelle fois - son avis sur le projet. Au terme de celle-ci, le commissaire enquêteur remettra son rapport de synthèse et émettra un avis à son tour. Le Préfet des Alpes-Maritimes décidera à la fin de l'octroi de l'autorisation administrative.

Le permis de construire est espéré pour le premier trimestre 2024.

Afin de tenir la population informée de l'avancement du projet, la mairie et la SMEG (Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz) ont souhaité organiser une nouvelle réunion publique. Elle s'est tenue le 21 septembre dernier et a été l'occasion d'évoquer des mesures qui pourraient être mises en place dans le cas où le parc solaire obtiendrait les autorisations administratives nécessaires à sa construction.

Deux opportunités pour le territoire ont été présentées : la mise en place d'une opération d'autoconsommation collective et celle d'une opération de financement participatif.

Cette réunion publique a été un moment d'échanges constructifs avec la population, la commune et les prestataires invités (Sereny Sun et Lumo). Elle a généré une très forte adhésion des Levensois sur les opportunités pour le territoire que le parc solaire pourrait générer.

En parallèle du permis de construire, un dossier de dérogation « espèces protégées » a été déposé par le porteur de projet. Ce dossier est en cours d'instruction par les services de l'Etat.

Possibilité de mise en place d'une communauté d'énergie

La totalité de l'électricité produite par le projet de centrale photovoltaïque sera raccordé au réseau public français de distribution d'électricité exploité par ENEDIS.

L'injection de cette électricité dans le réseau public sera encadrée par deux mécanismes :

- Le principe de fonctionnement français du complément de rémunération défini par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), dans lequel EDF assure un prix garanti de l'électricité produite ;

- Sous réserve de faisabilité, et dans la limite d'une puissance de 3 MWc (environ 25% de la puissance projetée de la centrale), le porteur de projet et la collectivité organiseront un schéma complémentaire de revente de l'électricité produite en circuit court dans le cadre du mécanisme réglementaire de l'autoconsommation collective.

L'objectif est, dans ce cas, de permettre aux habitants et entreprises du territoire (dans un périmètre de 2km autour de la centrale avec possibilité de dérogation) de réduire leurs factures d'électricité en leur donnant la possibilité d'acheter directement l'électricité produite par la centrale à un tarif avantageux.

Lancement d'une opération de financement participatif

A l'occasion de la création de ce parc, le porteur de projet propose également la mise en place d'une opération de financement participatif.

Les acteurs locaux et riverains qui le souhaitent pourront participer au financement du projet. Leur investissement sera rémunéré à un taux d'intérêt brut fixe d'environ 7%/an (selon les conditions de marché au moment du financement) et la somme investie initialement sera remboursée au bout de 3 ans.

Ce financement participatif constitue une opportunité pour la population du territoire de pouvoir accompagner la transition énergétique de la commune et de la Métropole Nice Côte d'Azur en participant au financement de la construction de cet outil de production électrique d'origine renouvelable.





Face à la hausse des prix et comme pendant la crise sanitaire, la Région Sud et l'Union Européenne sont là pour vous. Nous avons donc mis en place le dispositif "Coup de pouce énergie de 250€", souscription entre le 19 septembre et le 22 novembre, avec l'aide des fonds européens. Avec ce dispositif exceptionnel, notre objectif est simple : une aide forfaitaire de 250€ pour vous soutenir dans cette période où le budget de votre foyer est impacté par les coûts de l'énergie.

La plateforme en ligne sur le site www.maregionsud.fr est accessible, entre le 19 septembre et le 22 novembre, pour réceptionner les demandes des foyers éligibles sur le dispositif Coup de pouce énergie.

Au moment de la rentrée scolaire, gros poste de dépenses des familles, et avant de rentrer dans l'hiver, avec tout ce que cela implique au niveau de la hausse du coût des énergies pour se chauffer (gaz, électricité), la Région Sud met en place un dispositif exceptionnel à destination des ménages : une aide de 250€, qui sera versée au plus tard le 15 décembre 2023.

Un geste fort de la collectivité pour venir en aide aux familles nombreuses ou monoparentales notamment, qui sont les premières touchées par la hausse des prix de l'énergie. Ce coup de pouce s'inscrit dans le cadre d'une enveloppe de 25M€, financée à 100% par le Fonds Social Européen, et spécifiquement dédiée à ces foyers éligibles au dispositif.

A qui s'adresse ce dispositif ?

Cette aide s'adresse aux ménages habitant en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour être éligibles, les bénéficiaires doivent disposer d'un revenu fiscal de référence 2022 ou 2023, inférieur ou égal à 60% du revenu régional médian*, soit 60% de 22 070 € pour une personne célibataire sans enfant.

** Revenu annuel médian des personnes vivant dans un foyer en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*



Aides et subventions pour la rénovation de l'habitat

Dispositifs destinés à l'ensemble des propriétaires d'un bien situé sur l'une des 51 communes du territoire métropolitain désireux d'entreprendre des travaux de rénovation et un accompagnement dédié à la rénovation énergétique

Toutes les aides de la Métropole
www.nicecotedazur.org

Qui peut bénéficier des aides ?

Tous les propriétaires privés de biens à rénover sur le territoire de la Métropole :

- Les propriétaires occupant leur logement (et locataires ou hébergés sur conditions) suivant conditions de ressources.
- Les propriétaires qui louent leur logement ou souhaitent remettre en location un logement vacant en contrepartie d'un loyer conventionné.

QUELS SONT LES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES ?

Les travaux doivent entrer dans les priorités fixées par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), à savoir :

- la rénovation complète d'un appartement ou d'une maison dégradée,
- des travaux d'amélioration énergétiques performants,
- l'adaptation d'un logement au handicap ou permettant le maintien à domicile d'une personne âgée, etc.

Plus de détails sur le site : <https://www.anah.fr>

Vous avez des gros électroménagers à jeter ?

Simplifiez-vous la vie avec le nouveau service de collecte à domicile ! C'est gratuit, écologique et facile.

Planifiez votre enlèvement sur

<https://www.jedonnemonelectromenager.fr/>

et contribuez à la solidarité tout en prolongeant la durée de vie de vos appareils.

INFO COLLECTE

NOUVEAU

À PARTIR DU 18 SEPTEMBRE

Le dispositif DE COLLECTE D'ÉLECTROMÉNAGER ÉVOLUE

Simplifiez-vous la vie en optant pour notre nouveau service de collecte à domicile pour le gros électroménager

COMMENT ÇA MARCHE ?

1



Je prends rendez-vous sur [jedonnemonelectromenager.fr](https://www.jedonnemonelectromenager.fr/)

2



Je planifie mon enlèvement

3



Des agents de collecte viendront récupérer mon électroménager à domicile

UN SERVICE RAPIDE, GRATUIT ET ÉCOLOGIQUE

Tout savoir sur www.nicecotedazur.org

ecosystem

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

0000-00-00 00 0000

LES TRAVAUX

Réfection complète du réseau Alimentation Eau Potable (AEP) et pavage sur une partie de la Rue André Masséna



MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR
eau et assainissement





La crue générée par la tempête Alex a emporté une large partie de la berge et de l'enrochement existant au Plan du Var. Suite aux dégâts occasionnés, Eau d'Azur a réalisé des travaux de création d'un nouveau forage, de reconstitution de la protection des ouvrages vis-à-vis des crues de la Vésubie ainsi que l'abandon de l'ancien forage par comblement et démolition.



Travaux Chemin René Pouchol: passage de l'enrobé



Jachère fleurie le long du Parc Public de la Madone pour ouvrir le Chemin du Pré des Cavaliers et accompagner les piétons et automobilistes. Prenons le temps de regarder ces fleurs qui nous sourient pour nous rendre la vie plus douce !



Achat d'un nouveau tracteur

RÉHABILITATION & EXTENSION DU RESTAURANT COMMUNAL "LA PISCINE"

Le projet consiste en une réhabilitation et une extension du restaurant qui devra impérativement se conformer aux règles et législations en vigueur, notamment celles concernant les normes électriques, les systèmes de sécurité incendie, l'hygiène et la salubrité, les établissements recevant du public, accessibilité PMR et code du travail.

- Démolitions de la véranda de la salle de restaurant et de la zone de snack aménagée sous la pergola
- Création d'une zone à destination de snack d'une vingtaine de mètres carrés positionnée au même emplacement que l'existant et comprenant la reconstruction de la structure détruite
- Réalisation d'une extension d'une soixantaine mètres carrés de la salle de restaurant existante vers l'ouest avec pour objectif une salle de 100 m²
- Réalisation d'une extension d'une vingtaine de mètres carrés de l'office vers l'ouest, zone destinée au stockage
- Création d'une terrasse de plain-pied avec la salle de restaurant en lieu et place de l'ancienne véranda
- Réhabilitation de la terrasse ouest qui sera de plain-pied avec la salle de restaurant
- Réhabilitation de la terrasse positionnée devant le snack
- Doublage thermique de l'ensemble des murs périphériques et faux plafonds
- Mise en œuvre de carrelages au sol, de faïences toute hauteur sur l'ensemble des murs des zones techniques (cuisine, snack, office, stock) et de la zone des sanitaires
- Réfection intégrale de l'électricité et des réseaux de chauffage, climatisations, ventilations
- Réfection des réseaux d'évacuation des eaux usées et de desserte en eau potable
- Réfection complète de la zone de sanitaires, mise aux normes PMR
- Renouvellement des menuiseries intérieures et extérieures
- Mise en accessibilité PMR du restaurant depuis la voie publique.



Coût de l'opération : 750 000 € TTC
Financement du Conseil Régional à hauteur de 200 000 € et
du Conseil Départemental pour 249 000 €

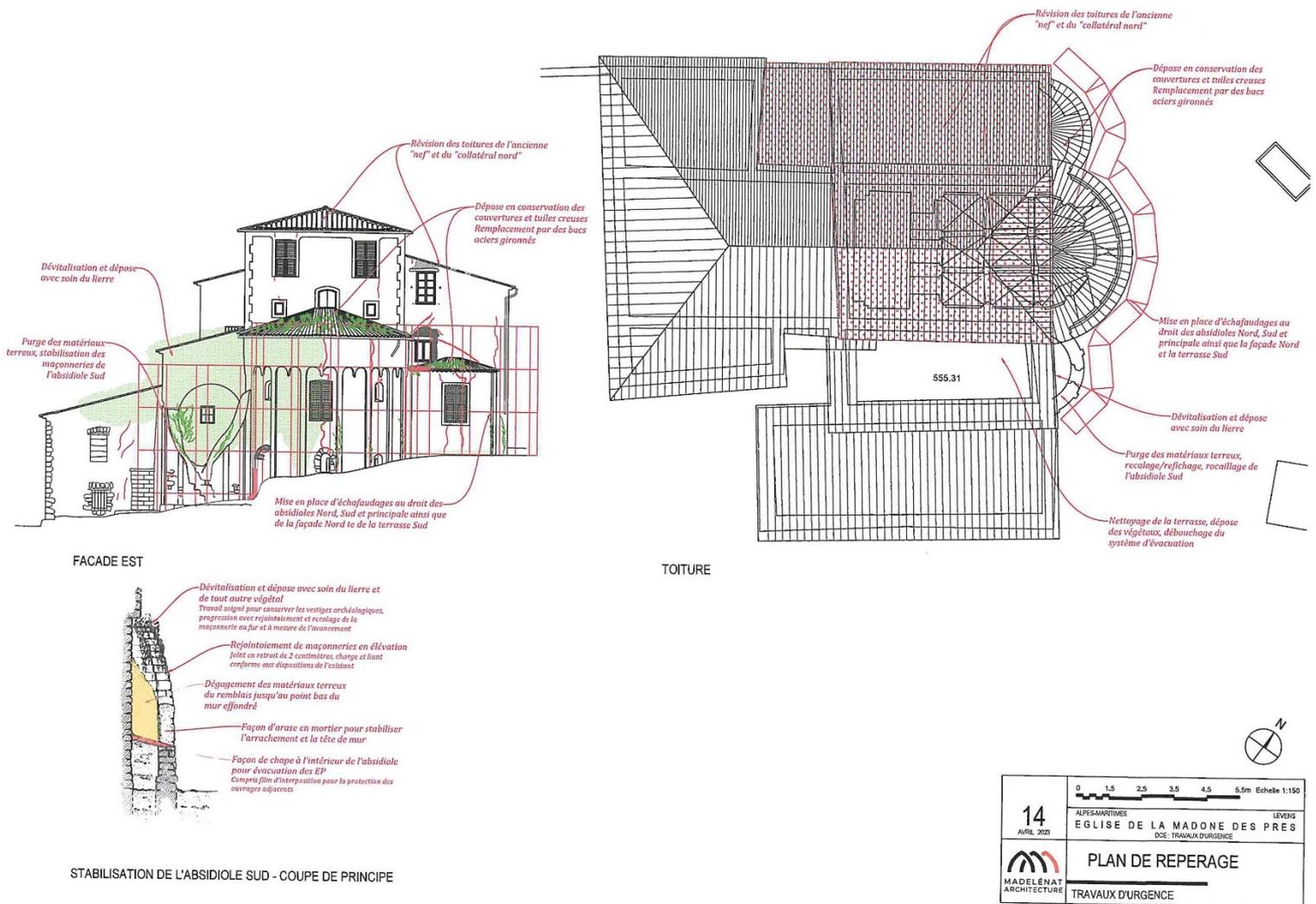


LA MADONE

Les travaux d'urgence et d'écroutage préalables à la réalisation d'une étude d'archéologie du bâti de la Madone des Prés à Levens (classement MH partiel) vont prochainement débuter. L'étude a été prescrite par la DRAC de PACA (Service Régional d'Archéologie – SRA).

Les travaux visent à assurer le sauvetage d'ouvrages en péril et consistent à consolider l'absidiole sud, avec dépose du lierre et autre végétal avec reprise de maçonnerie, à rétablir l'étanchéité des couvertures de l'ancienne nef et de la chapelle nord, mais aussi à augmenter la connaissance de ce monument complexe chronologiquement, afin d'en comprendre l'histoire matérielle et de proposer un parti et un projet de restauration/réhabilitation respectueux de son histoire et de ses diverses valeurs culturelles.

En parallèle, un diagnostic archéologique réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'institut national de recherches archéologiques préventives sera conduit par le service Archéologie de la Métropole Nice Côte d'Azur. Des sondages profonds seront réalisés à la pelle mécanique dans le parc de la Madone afin d'identifier la nature et la datation de vestiges archéologiques éventuellement présents.



Dossier n° 1– Présenté par M. le Maire**AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES A LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR POUR LE DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE ET TOUTE AUTORISATION D'URBANISME DU PARKING DU VILLAGE SUR LES PARCELLES COMMUNALES**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 25 voix pour, 2 abstentions (Thierry MIEZE et François Dominique SEINCE) :

- d'autoriser la Métropole Nice Côte d'Azur à déposer le permis de construire et toute demande d'autorisation d'urbanisme nécessaires à l'extension du parking du village sur l'unité foncière susmentionnée dont le projet concerne les parcelles communales cadastrées section AB n° 438, 439, 440, 481 et 482, et section AC 262, 263 et 264

Dossier n° 2– Présenté par M. le Maire**CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE L'EXTENSION DU PARKING DU VILLAGE**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 22 voix pour, 2 abstentions (Thierry MIEZE et François Dominique SEINCE) :

- d'approuver la participation financière de la commune de Levens à hauteur de 1 377 600 € HT
 - d'approuver les termes de la convention correspondante à intervenir entre la Métropole Nice Côte d'Azur et la commune de Levens, à la présente délibération,
 - d'inscrire le montant du fonds de concours à verser à la Métropole Nice Côte d'Azur au budget principal de l'exercice, opération 60, compte 2041512, en fonction de l'échéancier défini dans la convention susmentionnée,
 - d'autoriser monsieur le Maire, à signer la convention ainsi que toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Dossier n° 3– Présenté par M. le Maire**CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE ENTRE LA COMMUNE ET LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR DANS LE CADRE D'UNE OPERATION D'EXTENSION DU PARKING DU VILLAGE SUR LA COMMUNE DE LEVENS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 22 voix pour, 2 abstentions (Thierry MIEZE et François Dominique SEINCE) :

- d'approuver les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage unique relative à la création de l'extension du parking du village sur le territoire de la commune de Levens, et d'autoriser monsieur le Maire à procéder à sa signature,
 - d'inscrire au budget principal les dépenses correspondantes Opération 6 chapitre 23.

Dossier n° 4– Présenté par M. BRAQUET**TRAVAUX D'URGENCE A REALISER SUR L'ABBAYE DE LA MADONE DES PRES**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider la réalisation des travaux d'urgence de sauvegarde de l'abbaye de la Madone des Prés,
 - de lancer avec l'Agence 06, les consultations des entreprises sur le cahier des charges établi par Madelénat Architecture

- d'approuver le montant prévisionnel de l'opération à engager à hauteur de 59 923.60 € HT,
 - de valider le plan de financement prévisionnel joint et de solliciter la DRAC et le Département des Alpes-Maritimes pour l'octroi de subventions,
 - d'autoriser M. le Maire à accomplir toute formalité administrative nécessaire à la réalisation de ces travaux et à signer tout document relatif à cette opération,
 - de prévoir les sommes au budget de l'exercice 2023

Dossier n° 5– Présenté par M. BRAQUET**TRAVAUX DE REFECTION DES ALLEES DU CIMETIERE DE LEVENS ET REFECTION DE LA TOITURE DE LA CHAPELLE DU CIMETIERE**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider la réalisation des travaux de restauration des allées piétonnes et de création d'une couverture neuve de la chapelle du cimetière au cimetière de Levens,
 - d'approuver le montant estimatif des travaux à engager à hauteur de 43 980 € HT,
 - de solliciter la Région Sud et le Département des Alpes-Maritimes pour l'octroi de subventions,
 - d'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération,
 - de prévoir les sommes au budget de l'exercice 2023.

Dossier n° 6– Présenté par Mme CASTELLS**PLAN DE FORMATION 2023 DE LA COMMUNE DE LEVENS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de formation des agents de la commune de Levens, ci annexé, pour l'année 2023,
 - d'inscrire au budget 2023 les sommes nécessaires,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs.

Dossier n° 7– Présenté par Mme CASTELLS**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider les modifications au tableau des effectifs ;
 - de prévoir le budget nécessaire pour l'année 2023 ;
 - d'établir le nouveau tableau des effectifs

**Retrouvez les vidéos et détails
 des Conseils municipaux sur
www.levens.fr**

Dossier n° 8– Présenté par Mme CASTELLS

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL AUPRES DE L'OFFICE DE TOURISME METROPOLITAIN NICE COTE D'AZUR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser la mise à disposition de Madame Séverine Portejoie à l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur pour 87.50 % de son activité à temps non complet, soit 17.50 heures/semaine, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024 ; - d'autoriser Monsieur le Maire à la signer la convention, d'élaborer et signer tout document afférent à cette mise à disposition.

SÉANCE DU 30 MARS 2023

Dossier n° 1– Présenté par M. le MIEZE

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2023 DANS L'AUDITORIUM DU FOYER RURAL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acter la programmation culturelle de 2023 dans l'auditorium du Foyer Rural, pour un budget prévisionnel de 35 000 € ;
- de solliciter le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur – Région Sud et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes pour l'obtention de subventions, conformément au budget prévisionnel ;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget de la commune, sur l'exercice 2023.

Dossier n° 2– Présenté par M. le Maire

REPRISE DE COMPETENCES EXERCEES PAR LE SIVOM VAL DE BANQUIERE, PAR LA COMMUNE DE LA TRINITE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le principe de reprise des compétences petite enfance, animation jeunesse, sport par la commune de la Trinité, à compter du 1er septembre 2023,
- de valider le principe de la fin de participation de la commune de la Trinité au fonctionnement financier du centre Inter'Val Formation, à compter du 1er septembre 2023.

Dossier n° 3– Présenté par M. le Maire

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – 2023

Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat et de la présentation du rapport d'orientation budgétaire de la Commune de Levens pour l'exercice 2023.

SÉANCE DU 11 AVRIL 2023

Dossier n° 1– Présenté par M. le Maire

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022

Dossier n° 2– Présenté par Mme DEGRANDI APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le compte administratif 2022

Dossier n° 3– Présenté par Mme DEGRANDI

APPROBATION DES CREDITS BUDGETAIRES 2023 A ALLOUER AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer lesdites subventions aux associations suivantes :

- AAR (Amis du Rail)
- Association d'Action Educative 06
- Altirock
- Amicale du personnel communal
- Amicale des sapeurs forestiers
- Amicale des sapeurs-pompiers de Levens
- Association Levens Groupe scolaire Saint Roch
- Avenir sportif levensois
- Bela Diri Silat Academie
- Banque Alimentaire des A.M.
- Cercle républicain St Antoine
- Chiens guide d'aveugles
- Collège J. Franco à Saint Etienne de Tinée : Association sportive
- Collège J. Franco ski ASEJF
- Collège L. Bréa de Saint Martin du Var : Foyer OCCE
- Collège L. Bréa de Saint Martin du Var : sport
- Collège de Tourrette Levens : Foyer socio-éducatif (FSE)
- Collège de Tourrette Levens sport
- Collège de Tourrette Levens FCPE
- Collège de Saint Sauveur sur Tinée
- Escalé
- Initiative NCA
- Judo club levensois
- Levens d'un Temps e de Deman
- Le Panier de Leeloo
- Prévention Routière
- Scouts de France
- Secours catholique
- Secours populaire français
- Société de chasse St Hubert
- Tennis Club Loisirs Levens

Ayant entendu l'exposé de Mme Monique DEGRANDI, et avant de procéder au vote du budget primitif 2023, il est proposé au conseil municipal :

- de prévoir les inscriptions budgétaires à l'article 6574 " subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé", conformément au document porté au budget primitif 2023, faisant état de la dénomination des associations et du montant des subventions à allouer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer une subvention à l'association suivante :

- Chaîne de Vies 06

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer lesdites subventions à l'association suivante :

- AMSL (sections VTT, TRIAL, Ensemble Vocal, Equitation, Trail)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer lesdites subventions à l'association suivante :

- Team Trial

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer ladite subvention à l'association suivante

- Comité des Fêtes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer une subvention à l'association suivante :

- Coopérative oléicole de Levens

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer une subvention à l'association suivante :

- Piano à Levens

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer une subvention à l'association suivante :

- Savate Academie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer une subvention à l'association suivante :

- Vert Azur

Dossier n° 4– Présenté par M. le Maire VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX POUR 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de voter les taux d'imposition ainsi :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,50 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 47,78 %
- Taxe d'habitation : 15,56 %

Dossier n° 5– Présenté par M. le Maire

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2023

SÉANCE DU 26 AVRIL 2023

Dossier n° 1– Présenté par M. le Maire

CONSTITUTION D'UN JURY DE CONCOURS ET INDEMNISATION DES MEMBRES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A L'OPERATION D'EXTENSION, REORGANISATION ET RESTRUCTURATION DES LOCAUX DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE LEVENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la composition du jury telle que proposée,
- d'approuver le nombre de trois candidats minimum admis à concourir,
- d'approuver le niveau "Esquisse" des prestations demandées au trois candidats admis à concourir,
- d'approuver le montant de 300,00 € TTC relatif à l'indemnisation des membres du jury non rémunérés dans le cadre de leurs activités ou obligations professionnelles par réunion et par membre du jury (personne qualifiée) pour participer au jury,
- de fixer le montant de la prime à 20 000,00 € HT par candidat retenu, au titre de l'indemnisation des candidats ayant remis des prestations conformes au règlement de concours,
- de dire qu'une diminution totale ou partielle du montant de la prime est susceptible d'être appliquée sur proposition du jury au candidat dont l'offre serait incomplète, absente ou inappropriée
- de fixer le règlement intérieur du jury de concours tel que détaillé

Dossier n° 2– Présenté par M. le Maire

ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOURVABLES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'admettre en non-valeur la somme de 4 162.26 euros au 6542 "pertes sur créances irrécouvrables – créances éteintes" ;
- de prévoir la dépense au budget en cours au chapitre 65 "autres charges de gestion courante".



MAIRES & CITOYENS

Une plateforme de démocratie participative gratuite et modulable.

- Actualités communales
- Alertes et campagnes SMS
- Boite à idées et entraides
- Sondages
- Signalements
- Groupes de discussion

SÉANCE DU 19 JUIN 2023

Dossier n° 1– Présenté par Mme CASTELLS MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Castells expose la nécessité, pour les besoins d'un bon fonctionnement des services, de modifier le tableau des effectifs ainsi qui suit :

Fermeture des 6 postes suivants :

- un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet - service administratif

- un poste d'adjoint administratif à temps complet - service administratif

- Un poste d'adjoint technique principal 2eme classe à temps complet – service école

- un poste de garde champêtre chef à temps complet – service police

- un poste d'ATSEM principal 1ere classe à temps complet – service école

- un poste d'ATSEM principal 1ere classe à temps non complet (31h30) – service école

Ouverture des 4 postes suivants :

- un poste d'adjoint technique à temps non complet (20h) – service école

- un poste d'adjoint technique à temps non complet (30h) – service école

- un poste d'agent d'animation à temps non complet (30h) – service école

- un poste de gardien-brigadier à temps complet – service police

Il est précisé que les postes devenus vacants à la suite de modifications de l'organisation seront fermés après avis du comité social territorial.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider les modifications au tableau des effectifs ;
- de préciser que les budgets nécessaires sont inscrits pour l'année 2023.

Dossier n° 2– Présenté par Mme CASTELLS RECRUTEMENT D'UN AGENT EN EMPLOI AIDE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de recruter un agent en CUI - CAE pour les fonctions d'agent des services techniques à temps complet à raison de 35 heures / semaine pour une durée d'un an renouvelable.

- d'inscrire au budget les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.

Dossier n° 3– Présenté par Mme CASTELLS RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au recrutement des agents contractuels saisonniers nécessaires au fonctionnement des services susmentionnés, et à signer tous les documents relatifs.

- d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.

Dossier n° 4– Présenté par M. le Maire CESSION DU TRACTEUR FIAT L85 DT AVEC CHARGEUR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser M. le Maire à vendre en l'état le véhicule Tracteur de marque Fiat L85DT immatriculé 891BTE06 à M. Bernard MARTIN, au prix de six mille euros (6000 €),

- d'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à la cession du véhicule et à faire toute démarche auprès des autorités administratives compétentes.

Dossier n° 5– Présenté par M. le Maire MODIFICATION DES TARIFS MUNICIPAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 25 voix pour, 1 abstention (sur les tarifs de restauration scolaire), d'appliquer les tarifs municipaux

Dossier n° 6– Présenté par M. le Maire RENOUVELLEMENT DE LA CAMPAGNE DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS SUR LA COMMUNE DE LEVENS AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS – ANNEE 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes de la convention de stérilisation et d'identification des chats errants, pour l'année 2023

- de verser à la fondation 30 millions d'amis la somme de 675 €, pour l'année 2023 ;

- de prévoir la somme au budget en cours.

Journée du Souvenir des victimes et des héros de la déportation
Dimanche 30 avril 2023



Cérémonie du 78e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945



Cérémonie Commémorative de l'Appel du 18 Juin 1940 du Général de Gaulle. Dimanche 18 Juin 2023



Rassemblement de soutien aux forces de sécurité et aux élus

Dans le cadre du rassemblement de soutien aux forces de sécurité et aux élus qui s'est tenu lundi 3 juillet à 12h devant la mairie, à l'appel de l'Association des Maires de France, la sirène du Système d'Alerte et d'Information de la Population (SAIP) a pu être entendue.



Cérémonie du 14 Juillet.



En présence de notre Députée Christelle D'Intorni



Afin d'exprimer notre soutien aux victimes, aux familles, aux proches et à la communauté éducative, en hommage à Dominique Bernard, et en mémoire de Samuel Paty, une minute de silence a été observée sur le parvis de la mairie de Levens, lundi 16 octobre à 14h.



**Samedi 18 Mars
« NICE GUITAR DUET »**



**Concert de Vittorio Forte proposé par
l'Association "Piano à Levens".
Dimanche 26 mars 2023**



Une belle chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes !



Lundi 10 avril. Sur trois zones bien définies, les petits gourmands, selon leur âge, ont pu retrouver des surprises chocolatées qui étaient bien cachées ! Les paniers bien remplis, ils ont ensuite partagé le goûter offert par le Comité des Fêtes. Un bel après-midi festif et gourmand !

Les Championnats de France de VTT. Samedi 22 et dimanche 23 avril 2023



« Les Plages du Rire en vadrouille ». Vendredi 28 et Samedi 29 avril 2023

Sandrine Alexi flingue l'actu vendredi 28 avril. L'une des anciennes voix des Guignols joue avec les manies et expressions de femmes politiques, chanteuses, journalistes, animatrices, actrices et fait un tour de l'actu sans concession.



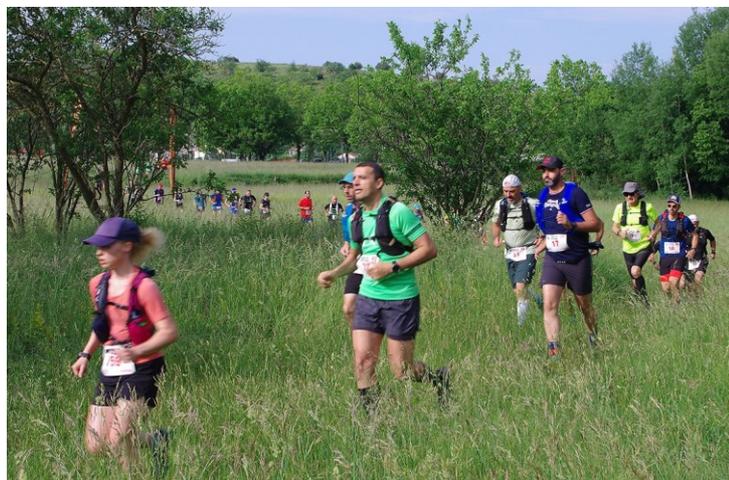
Régis Mailhot, samedi 29 avril. On le connaît bien sur France Bleu Azur. Il vient confirmer sa réputation de sale gosse de l'humour. Corrosif mais jubilatoire, il prend à cœur aussi d'être politiquement incorrect avec ce qui l'est aussi dans notre société.



Spectacle de Richard Cairaschi avec la participation de « La Chorale Désaccordée aux Kazous » .
Samedi 20 mai 2023



L'édition 2023 du Salon Vert Azur et le Trail de la Vigie. Samedi 27 et dimanche 28 mai 2023



En déposant vos bouchons en mairie de Levens vous faites un geste en faveur des personnes handicapées et un geste en faveur de l'environnement.



Fête de la Sainte Pétronille. Mercredi 31 mai 2023



**Concert de Gilles Apap et ses Amis. Samedi 10 juin 2023.
Auditorium "Joseph Raybaud.**

Ce groupe d'amis, réunis exceptionnellement autour de Gilles Apap, a transporté le public dans un tourbillon de musiques à la fois vives, poétiques et romantiques.

Gilles APAP, violon
Sylvie GAGLIO, violon
Patrick LEMONNIER, alto
Georges ROBERT, violoncelle
Brigitte BLONDEAU, violoncelle
Sabine PEROUMAL, accordéon
Frédéric RICHIRT, clarinette



Fête de la Saint Antoine. Mardi 13 juin



**Cie Ecole de théâtre " Le Coryphée ». Samedi 17 juin 2023
"Le mystère de la chambre jaune"**





Festin dou Boutaù. Samedi 17 juin

Un grand merci à Pascal et Aurélie pour l'organisation ainsi qu'aux arbitres de Mourra Das Quatre Cantons ! Sans oublier notre animateur de choc Patrick Mari !

Un grand bravo à tous les jeunes participants !



Superbe soirée pour le Festin dou Boutaù avec Lou Pitakass et Lou Tapage.

E viva !



Fête de la Musique. Mercredi 21 juin



Fête de la Saint Jean. Samedi 24 juin



Le repas de rue a fait le plein au Jardin Public ! Après lecture du message de la St Jean d'Eric Napoleoni, Président de la Maintenance des Feux de la St Jean, distribution des lampions, départ de la montée aux flambeaux vers la Colline au son des fifres et tambours de Levens.

Bel embrasement du feu par la flamme venant du Mont Canigou suivi d'une gigantesque farandole !



Un magnifique feu d'artifice a clôturé ce moment de partage et de fraternité.



Samedi 1^{er} juillet 2023

Un immense BRAVO à l'AMSL Danse pour ce magnifique gala !
Bravo aux danseurs, aux professeurs, à l'équipe d'organisation !



Spectacle d'Anne Roumanoff. Samedi 8 juillet 2023

Le Rivet était à son comble ! Une superbe soirée de fous rires avec Anne Roumanoff ! Comme ça a fait du bien !
Loïc a eu le privilège d'être choisi par Anne Roumanoff pour sa séance de voyance : un bon moment de rigolade ! En première partie, Sacha Losi, jeune humoriste plein de talent, a conquis le public ! Nous lui souhaitons une belle continuation !



Jeudi 13 juillet 2023

Bravo aux petites mains du Comité des Fêtes de Levens qui ont préparé 550 pan bagnats pour l'occasion !
Un grand merci à Gilles Roche Entertainer pour cette superbe soirée dansante !



Jeudi 20 juillet 2023

Surprise avec cette Soirée Estivale offerte par le Conseil Départemental et la commune de Levens autour du « HARPSODY ORCHESTRA ». On s'attendait à une version plus « musiques du septième art, cinéma », comme annoncé, mais harpe, flûtes, violon, violoncelle composant une section classique de haut niveau mêlés à la batterie, basse et guitare ont emporté le public vers un autre univers. Le chanteur débordant d'énergie nous a plongés dans la variété internationale pop, rock, soul, offrant ainsi un côté plus « entertainment » de la section rythmique en revisitant, avec talent, les incontournables de Prince, Mickaël Jackson, Jimmy Cliff, Earth Wind and Fire et bien d'autres !



Mercredi 26 juillet 2023

Fête de la Sainte Anne



Samedi 29 et dimanche 30 juillet 2023

Fête du Cheval

Digne héritière de ses grands-parents, passionnée par son village de Levens, et toute fière d'avoir remis, aux côtés de Yan, le 1^{er} Prix au Classement Général. Bravo Romane. La relève !



Tel Obélix qui est tombé dans la marmite de potion magique, notre Eric Bernigaud est le magicien de la daube de cette Fête du Cheval.



Mardi 1er Août 2023

Concert de Bernard Persia.





Lundi 7 Août 2023 Concert de "ALL GROOVE"



Jeudi 10 août 2023
« Nuit du Folklore »



Le public a été conquis et s'est laissé emporter par les musiques et les danses de l'Inde et de l'Uruguay ! Deux superbes groupes de qualité qui nous ont émerveillés !



SAUVEZ DES VIES !

**DEVENEZ
BON SAMARITAIN**

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

STAYING ALIVE

DISPONIBLE SUR APP STORE ET PLAY STORE

Staying Alive, l'application qui sauve des vies

C'est une application mobile gratuite et disponible pour iOS et Android qui cartographie les défibrillateurs cardiaques recensés en France et propose des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque.

Bon Samaritain, une communauté

Depuis 2016, l'application Staying Alive propose une nouvelle fonctionnalité : la possibilité de s'inscrire en tant que Bon Samaritain.

Le Bon Samaritain permet aux personnes formées ou sensibilisées aux gestes qui sauvent de s'inscrire afin de devenir un "citoyen sauveteur" ponctuel capable d'agir en tant que primo intervenant.

L'objectif ? Diminuer le temps écoulé entre la survenue de l'arrêt cardiaque et le début d'une réanimation efficace par l'utilisation de volontaires formés.

En attendant l'arrivée des secours, chaque minute de gagnée augmente de 10 % les chances de survie de la victime.

Vendredi 11 août 2023

Fête de la Sainte Claire. Messe solennelle, Procession, partage du Pain Béni offert par la Famille Peradotto et mise à l'honneur pour le Bac mention très bien

Sauvage Chloé : Bac Général option Maths à Don Bosco

Demaecker Sylvain : Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements au GRETA

Ballutaud Ewan : Bac Pro Cuisine à Paul Augier

Magon Célia : Bac Professionnel Accompagnement soins et services à la personne au lycée professionnel privé La Providence



Mardi 15 août 2023

Procession à l'occasion de l'Assomption de la Vierge Marie pour le 15 août.

Belle cérémonie dans le respect des traditions : merci au Père Marc, aux porteurs, aux musiciens et aux nombreux paroissiens présents.



jeudi 17 août 2023

Concert de « Tres y Compadres ». Musique du Monde



Fête patronale de la Saint Antonin

Du 25 août au 3 septembre 2023.



La traditionnelle soupe au pistou



Le concours de boules carrées enfants



Les concours de cartes



La soirée cabaret



La Messe du Souvenir



La Fête des enfants



Le réveil



La Grand-Messe avec l'Offerte du coq



La Procession



Les allocutions et apéritif



Les jeux des enfants



La course du Sargier



Les mises à l'honneur

Le Club Photos par Michèle Castells :

Françoise Georgin-Crepinet
Gilles Mannarini
Pierre Gaillard
Jean-Louis Tacconi

Médaille du travail

Patricia Tacconi , Médaille grand or - 35 ans au service
administratif des Galeries Lafayette



Alain Dody :

Président de l'association « Levens d'un temp e de Deman »



Paola Cuoco, Monika Augier pour leur dévouement à l'église et Jeannine Bianchi pour sa
gestion des églises



José Massiera : Président de la Société de Chasse St Hubert



Pierre et Nadine Barison : Présidence du Cercle Républicain



Paulette Bothorel : Membre actif du CCAS , confectonne les décorations



Robert Nicolai: Investissement au sein de l'AMSL VTT



Harmonie Senillon-Gazzano : Sportive, Championne de France en combat et Vice-Championne de France en armes traditionnelles (sabre)

Lana Marques : Sportive, Championne de France en TAO avec armes traditionnelles (sabre), Vice-championne de France en TAO mains nues et Vice-Championne de France en Combat

Henri Malausséna, Riri : médaille de la commune pour toutes ses actions et son engagement municipal



Eric Bicini : Médaille de la commune, Président du Comité des Fêtes , dévouement pour la commune



Enzo Raia: passage au grade de caporal



Mathias Duchauchoy: passage au grade de caporal



Thierry Masoero: passage au grade de sergent



Yoan Gras: remise de la médaille pour 20 ans de service



Yoan Hacherez: passage au grade d'adjutant



Stéphane Patuano: remise de la médaille pour 30 ans de service.

Dimanche 17 septembre 2023
Bénédition de l'oratoire de Notre Dame des Prés



Samedi 16 septembre 2023
Concert de "VERCORS" et en première partie
« TALKIN' ABOUT »



Dimanche 24 septembre 2023
Concert de David Lively



Dimanche 1^{er} octobre 2023
Fête de la Saint Michel



Samedi 14 octobre 2023

Rencontre des élus avec les nouveaux habitants de Levens.

Moment convivial dans une ambiance détendue, ce matin-là, en mairie, pour faire plus ample connaissance et souhaiter la bienvenue aux nouveaux Levensois (installés en tant que propriétaires par achat de maisons ou appartements, locataires...).

- présentation des élus présents, de l'ensemble des services proposés dans les différents domaines (Accueil, CCAS, Urbanisme, Services Techniques et Administratifs, Affaires scolaires, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Sports, Loisirs, Culture, Animation, Evènements et Manifestations, Patrimoine, Fêtes et Cérémonies...), des projets réalisés, des projets en cours et à venir.

- remise de documents d'information pour tout savoir sur le Vivre à Levens

- moment d'échange entre invités (une trentaine d'adultes et une quinzaine d'enfants) et élus puis invitation à partager le verre de l'amitié en visitant le Salon du Livre.

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents en espérant que petits et grands seront heureux dans notre village.

En tous les cas, l'équipe municipale autour d'Antoine Veran et les services municipaux restent à disposition pour œuvrer dans ce sens.

Si vous avez choisi de vivre dans notre commune, communiquez vos coordonnées en mairie (accueil 04 93 91 61 16) pour que vous puissiez recevoir toutes les infos relatives à la vie à Levens (invitation aux fêtes et cérémonies, informations diverses et variées, journal municipal...)

A très bientôt !



Naissances

GONÇALVES Alicia	le 21/02/2023
DONNINI Ornella	le 21/02/2023
LAZZERINI Luccia	le 18/03/2023
RUIZ-MIGLIACCIO Cassie	le 02/04/2023
RABINO Romy	le 18/04/2023
BELLESOEUR Melyana	le 26/04/2023
DEPONT Loé	le 02/05/2023
VUE Ezyo	le 13/05/2023
MASCARELLO Margot	le 21/06/2023
MASCARELLO Maëly	le 21/06/2023
CHARLEY Cléia	le 23/06/2023
ADJEDJ Thess	le 28/06/2023
GIORDANENGO Rose	le 29/06/2023



POVIGNA Chiara	le 03/07/2023
BLANGIS Olivia	le 26/07/2023
VANDERNOTTE Jade	le 29/07/2023
REYMONENQ Tiago	le 09/08/2023
DIAZ Ethan	le 28/08/2023
RODRIGUES DA COSTA Isabella	le 29/08/2023
ELIAS AMADEO Jyna	le 30/08/2023
DHAOUADI Yassine	le 04/09/2023
AGRAPART Lyvio	le 09/09/2023
ARMAND Lyon	le 23/09/2023



*Tous nos vœux de bonheur
aux heureux parents*

Mariages

Toutes nos félicitations aux heureux mariés

M Abdelhak KHALF et Mme Saâdia MAHSOUME	le 08/04/2023
M Eric RAGNI et Mme Catherine LEMOINE	le 25/05/2023
M Emmanuel BOURGAIN et Mme Solène JOURNEAUX	le 03/06/2023
M Cyril VIGUIE et Mme Emeline VAVASSEUR	le 08/06/2023
M Thomas BARONE et Mme Magali VERGNE	le 10/06/2023
M Axel BEAUCHEF et Mme Sandie ABELLAN	le 24/06/2023
M Rafal RYCHLICA et Mme Malgorzata PRUS	le 01/07/2023
M Nabil CHEKLI et Mme Marie MEYNIAL	le 22/07/2023
M Pedro JUAREZ LAGOS et Mme Anne-Sophie BRAQUEHAIS	le 29/07/2023
M Romain FROMAJOT et Mme Marion DECELIS	le 12/08/2023
M Fabrice RIGANTI et Mme Julie GARCIA-GILLI	le 26/08/2023
M Yohan BUFFA et Mme Nathalie NOËL	le 16/09/2023
M Alexandre ATTARD et Mme Christelle LUZI	le 16/09/2023
M Brice MOERMAN et Mme Caroline BOURGUIGNON	le 22/09/2023
M Baptiste ROLFO et Mme Maÿlis DIAZ	le 23/09/2023
M Guy CELESCHI et Mme Combé DIATTA	le 7/10/2023



M Mattia BOFFA
et Mme Marie DABBENE
e 17/06/2023



Mme Sylvie QUESADA
et Mme Christine FERNANDES
le 22/04/2023



M Pedro JUAREZ LAGOS
et Mme Anne-Sophie BRAQUEHAIS
le 29/07/2023

Parrainage civil

M. Maxime HAMELIN et Mme Margot GAMBA ont célébré le parrainage civil de leur fils Félix



Décès Nos condoléances émues aux familles

M Pierre VALLUCCIONI le 27/02/2023

M Serge MORETTO le 06/03/2023

Mme Lucette MERLE le 07/03/2023

M Didier BOTTINEAU le 08/03/2023

M Philippe CIPRE le 12/03/2023

Mme Paulette SEGUIN le 13/03/2023

Mme Marthe GIORDANENGO le 16/03/2023.

Mme Paulette FERRARO le 17/03/2023

Mme Marthe NOBLE le 21/03/2023

M Raoul CARMIGNANI le 23/03/2023

M Louis GRONDIN le 24/03/2023

M René BALBO le 14/03/2023

Mme Jacqueline BOLIER le 07/04/2023

Mme Irma MALACARNE le 30/04/2023

Mr Didier Aoustin le 01/05/2023

Mme Michel PASTORE le 02/05/2023

M Alain GILLY le 18/05/2023

Mme Rolande REVERTE le 19/05/2023

Mme Marie BERTULLI le 31/05/2023

Mme Amélie ALTESI le 02/06/2023

M Pierre BAILET le 13/06/2023

M Daniel GRANET le 15/06/2023

Mme Dolorès MAVROTHALASSITIS le 19/06/2023

Mme Ariane PILLARD le 19/06/2023

M Salvatore AIELLO le 05/07/2023

Mme Odette BLANCARDI le 14/07/2023

M Emile BERTRAND le 16/07/2023

Mme Germaine AUBERT le 23/07/2023

Mme Maria GARRAMMONE le 10/08/2023

M Roger NOERO le 14/08/2023

Mme Yvette GHIGI le 18/08/2023

M Michel RAZUREL le 18/08/2023

M Julio GOMES LOPEZ le 26/08/2023

Mme Hélène COLONNA-CÉSARI le 27/08/2023

Mme Marie-Christine GUTTADORO le 30/08/2023

M Gérard SEGURA le 17/09/2023

M Pascal BERTHEAU le 17/09/2023

Mme Latifa AOUNI le 02/10/2023



Philippe CIPRE nous a quittés dimanche 12 mars 2023. Il est né à Nice le 22 avril 1934, son père Victor Cipro et sa mère Thérèse Cipro née Teisseire ont longtemps habité à Levens. Philippe a été marié à Annie durant 62 ans. Il a été Conseiller municipal et Adjoint au Maire dans les municipalités du Sénateur Joseph Raybaud. Il a été Ancien Combattant en Afrique du Nord. Il a exercé la fonction de Cadre à la Compagnie Générale des Eaux (VEOLIA).

Par son métier, il a connu de nombreuses personnes du Canton auxquelles il a rendu de nombreux services. Très affable et souriant, Philippe aimait beaucoup discuter avec ceux qu'il rencontrait, son humour était célèbre. A... Dieu Philippe.

(Texte et photo fournis par ses proches)

Antoine Veran et son Conseil municipal, associés à la Communauté levensoise présentent à sa famille et à ses proches leurs condoléances très émues.

HOMMAGES

Rolande REVERTE est partie, en ces jours de printemps, après une longue maladie qu'elle a affrontée avec courage et dignité, entourée des siens.

Chacun et chacune, à Levens, garderont un doux souvenir de cette belle personne.

Originaire de Sigean, dans l'Aude, elle a posé ses valises, voilà presque 40 ans avec Georges son mari et ses enfants à Levens, ce village dont elle est tombée amoureuse très vite.

Elle s'y est investie avec passion en se dévouant pour les autres dans différents domaines.

Présidente de l'AMSL pendant plus de 20 ans, elle a été l'âme de cette association avec les membres de son bureau ; à l'écoute des besoins des nombreuses sections, elle a œuvré, dans un dévouement exemplaire pour satisfaire les uns et les autres dans leurs activités de loisirs, accueillant toutes les demandes avec bienveillance et respect.

Elle a assuré une gestion remarquable de cette structure à vocation familiale pour l'épanouissement de tous les adhérents, petits et grands.

Elle a accompagné son mari Georges, élu municipal à Levens, dans ses actions au niveau du Sport tout au long de ces années.

Elle a été aussi une militante politique engagée, investie dans une fidélité sans faille et avec l'amour de notre belle France au cœur.

Elle a œuvré au sein du C.C.A.S communal, toujours au service des autres.

Elle était appréciée de toutes et tous, des petits comme des grands, des jeunes comme des plus âgés ; on retiendra d'elle son efficacité discrète ou sa discrétion efficace, sa bonne humeur quotidienne et le sourire toujours partagé.

Elle était une Dame au grand cœur, elle était une Grande Dame.



Pour tout ce dévouement, la communauté levensoise ainsi que de nombreux élus du département des Alpes -Maritimes, présents ou représentés, ont tenu à lui rendre un dernier hommage, lors de ses obsèques qui se sont déroulées en l'Eglise Saint-Antonin.

Levens autour d'Antoine Veran, son maire et le Conseil municipal présentent leurs condoléances très émues à son époux Georges, ses enfants Delphine et Galdéric, ses petits-enfants et leur famille.

Pierre BAILET nous a quittés le 13 juin 2023.

Travailleur infatigable, il était Président de l'Ensemble Vocal de Levens de 2009 à 2023, prenant la succession d'Emma PLANQUES, de TOURRETISSIMO, succédant à Michèle FRERE, et Créateur du Festival Franz LISZT en avril 2010.

Passionné de Chant, il était aussi basse au Chœur Départemental, entre autres. Ses fonctions l'amènèrent à programmer de grands concerts avec le concours de grands artistes, à Levens et dans les villes d'alentour, avec les orchestres de Cannes, de Saint-Raphaël, du Symphonique Azuréen, le Chœur Régional PACA etc...

Parmi les grandes œuvres qu'il monta, le Via CRUCIS de Franz Liszt en 2018 à Saint Pierre d'Arène. Également Président du ROTARY, il présenta des Concerts à l'Opéra de Nice au profit d'œuvres caritatives.

Catholique pratiquant, il était tous les dimanches à la tribune de Saint Antonin pour chanter les cantiques de la Messe.

Il était Officier de l'Ordre National du Mérite. Il laisse un vide immense.

(Texte et photo fournis par Sylvère Bourges)

La Communauté levensoise réunie autour de l'équipe municipale d'Antoine Veran présente ses sincères condoléances à Mireille son épouse et à toute sa famille.



DU 30 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE

EXPOSITION « LES SORCIERES »

Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi

DU SAMEDI 07 OCTOBRE AU 31 DECEMBRE

EXPOSITION DE MICHEL DUBOIS ET L'AMSL AQUARELLE

Vernissage à 15h30 samedi 7 octobre

Galerie du Portal

SAMEDI 28 OCTOBRE

- **CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE : LES IDÉES REÇUES DE LA PRÉHISTOIRE**

10h00 - Auditorium « Joseph Raybaud ». Entrée libre

- **LOTO DU COMITÉ DES FETES**

À partir de 19h « Pasta Party » et 20h30 loto

SAMEDI 31 OCTOBRE

Spectacle pour enfants offert par le Comité des fêtes, « Sauvons Halloween » par la Cie Fée des Rêves

15h30 Auditorium « Joseph Raybaud »

Le spectacle sera suivi d'un goûter spécial Halloween au Jardin Public !

Petits monstres, sorcières et autres créatures terrifiantes sont attendues avec impatience !

SAMEDI 4 NOVEMBRE

- **CONCERT HOMMAGE A PIERRE BAILET ENSEMBLE VOCAL DE LEVENS**

16h00 Eglise Saint Antonin. Entrée libre

- **LE CABARET DE MONSIEUR MOUCHE**

20h30 Auditorium « Joseph Raybaud »

JEUDI 9 NOVEMBRE

- **SEANCE CINE MYSTERE (ADULTE)**

14h00 - Auditorium « Joseph Raybaud ». Entrée libre

- **PROJECTION & DEBAT: Tresse de vie, voyage au cœur des rivières alpines.** Entrée libre

18h00 - Auditorium « Joseph Raybaud »

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

TRIAL DE LEVENS

SAMEDI 18 NOVEMBRE

- **ATELIER DE CUISINE PARTAGEE**

Inscription 04 93 91 61 25

- **ATELIER CREATIF**

Inscription 04 93 91 61 10

Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi

- **ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE**

De 10h00 à 11h00 - Foyer Rural

Inscription 04 93 91 61 10

**SEANCE CINEMA
TOUS LES MERCREDIS**
Auditorium

« Joseph Raybaud »



MARCHÉ ALIMENTAIRE
Tous les dimanches
de 8h à 13h



VENDREDI 24 NOVEMBRE

SEANCE CINE MYSTERE (ENFANT)

20h00 - Auditorium « Joseph Raybaud ». Entrée libre

SAMEDI 25 NOVEMBRE

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE : PROTÉGER SON HORLOGE BIOLOGIQUE POUR RESTER EN BONNE SANTÉ

10h00 - Auditorium « Joseph Raybaud ». Entrée libre

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

TRAIL DU SOLEIL LEVENS



SAMEDI 2 DECEMBRE

ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE

De 10h00 à 11h00 - Foyer Rural

Inscription 04 93 91 61 10

JEUDI 7 DECEMBRE

SEANCE CINE MYSTERE (ADULTE)

14h00 - Auditorium « Joseph Raybaud ». Entrée libre

SAMEDI 9 DECEMBRE

- **ATELIER CREATIF**

Inscription 04 93 91 61 10

Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi

SAMEDI 16 DECEMBRE

- **ATELIER DE CUISINE PARTAGEE**

Inscription 04 93 91 61 25

- **ATELIER CREATIF**

Inscription 04 93 91 61 10

Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi

- **CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE : LA FAUNE, LA NUIT**

10h00 - Auditorium « Joseph Raybaud ». Entrée libre

DIMANCHE 17 DECEMBRE

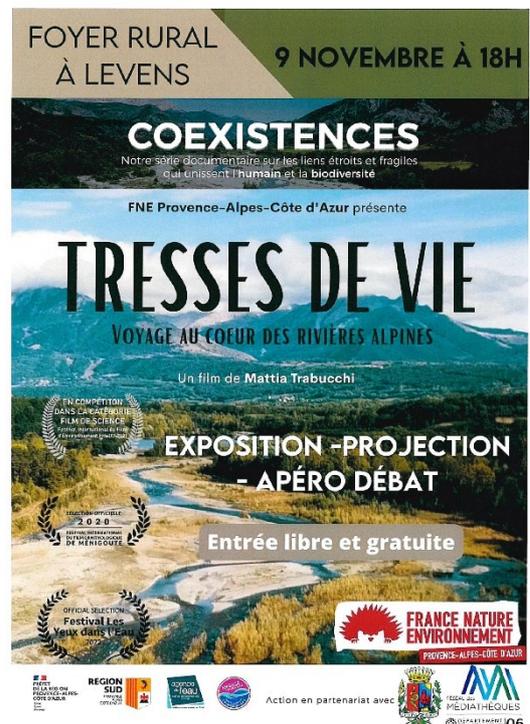
MARCHÉ DE NOEL

Toute la journée – Halle du Rivet

SAMEDI 23 DECEMBRE

SEANCE CINE MYSTERE (ENFANT)

10h00 - Auditorium « Joseph Raybaud ». Entrée libre





Marché de Noël

offert par le Comité des Fêtes



LEVENS - HALLE DU RIVET
17 décembre 2023
de 9h à 18h

Stands de décorations, cadeaux, artisanat, chocolaterie, brasserie
Ateliers pour enfants, restauration sur place
Veuve de Mickey et Minnie de 10h à 12h
A 15h, arrivée du Père Noël et shooting photos



Infos auprès du Comité des Fêtes de Levens : cdflevens@gmail.com

Guide des Activités

Saison 2023/2024



SPORTS

AEROMODELISME AMSL

Grand-Pré
M. MILLET 07 69 67 31 62

ALTIROCK (escalade)

Gymnase du Rivet
Mme DHE 06 66 68 68 97

AVENIR SPORTIF LEVENSOIS (football)

Stade de Foot « Cyril Lescarret »
M. MASSENA 06 10 54 90 63

BADMINTON AMSL

Gymnase du Rivet
Mme. CRUNAIRE 06 63 40 73 25

BASKET-BALL: « LE CINQ MAJEUR »

Gymnase du Rivet
M. BLENCHEA 07 70 19 11 53

BELA DIRI SILAT ACADEMIE (self défense)

Gymnase du Rivet
M. GILLI 06 15 03 73 11

B.L CANYON

M. MERIC 07 83 28 79 20 / 06 07 43 75 77

CLOS DE BOULES (pétanque)

Clos de boules des Traverses
Renseignements sur place

DANSES AMSL

Studio de danse du Rivet
Mme. LASSOUQUE 06 86 74 25 52

EQUITATION AMSL

M. VERAN 06 07 93 23 46

GYM AU FEMININ AMSL

Gymnase du Rivet
Mme. MARTIN 06 26 38 83 23

JUDO CLUB LEVENSOIS

Dojo sous la crèche
M. DOUMA 06 17 36 17 58

KARATE AMSL

Dojo sous la crèche
M. NASUTI 06 61 86 79 51

KUNG FU AMSL

Dojo sous la crèche
M. DERROISNE 06 28 80 96 00

QI GONG AMSL

Salle de Fuon Pench
Mme DUVERGER 06 77 83 82 53

RANDONNEES AMSL

M. TRICOIRE 06 07 42 20 18

SAVATE ACADEMY LEVENS (Boxe française)

Gymnase du Rivet
M. PICCIONE 06 41 80 16 55

SKI SCOLAIRE ASSL

M. REVERTE 06 51 29 32 40

TRAIL AMSL – (Course à pied en milieu naturel)

M. FLAUTA 06 84 94 05 51

TRIAL AMSL

M. MENEVAUT 06 88 82 28 23

VOLLEY-BALL AMSL

Gymnase du Rivet
M. DANLOS 04 93 79 74 25

V.T.T AMSL

La Madone
M. SEGUIN 04 93 79 72 62

YOGA (Atta yoga, yoga chinois, yoga égyptien)

Salle communale de Plan du Var
Mme. LE MAIRE 06 87 69 93 43

YOGA « L'arbre au bord du ciel »

Mme VALLECALE 06 16 65 01 41

YOGA « L'instant »

Salle Fuon Pench
Mme. GUGLIELMI 06 43 19 49 78

YOGA ENFANTS: « PRANA YOGA »

Salle Fuon Pench
Mme. GIRAUD 06 68 15 24 06

REIKI /CHAKRAS

Salle de Fuon Pench
Mme MENETEAU 06 41 45 06 68

C.C.A.S: Activités physiques adaptées

Mairie de Levens 04 93 91 61 25

ARTS & CULTURES

AQUARELLE AMSL

Salle Fuon Pench
Mme. CAPODANO 06 21 38 55 54

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

F. MAURANDI
Foyer Rural
04 92 00 20 54

CHORABELLA (chorale)

Plan du Var
Mme MERCANTI 06 22 14 51 71

CHORALE « LI PARMELI » AMSL

Salle de l'ancienne Mairie cyber
Mme. PLANQUES 04 93 79 72 44

CLUB PHOTO AMSL

Immeuble de la Poste
Mme. GEORGIN CREPINET
06 07 52 78 09

COMPAGNIE « LE CORYPHEE COTE JARDIN »

Cours de théâtre enfants/adolescents
Auditorium « Joseph Raybaud »
Mme VERNETTE 06 20 03 54 17

CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DE LEVENS

Renseignements 04 93 83 60 40

CONTES D'ICI ET D'AILLEURS

Salle St Guirons
Mme. MAZZANI 04 93 79 86 46

ENSEMBLE VOCAL DE LEVENS AMSL

Salle Fuon Pench
M. BOURGES 04 93 79 71 67

FESTIVAL FRANZ LISZT

Organisation du Festival Franz Liszt

ARTS & CULTURES

« LEVENS D'UN TEMPS DE DEMAN »

Edition de cahiers thématiques sur la mémoire de Levens et organisation de conférences
M. DODY 04 93 79 70 05

PATCHWORK AMSL

Salle Fuon Pench
Mme. BAILET 06 73 03 84 28

PIANO A LEVENS

Organisation de concerts de musique classique
M. BOURGES 04 93 79 71 67

DIVERS

A.I.P.E.L

(Association Indépendante des Parents d'Elèves)
Mme. BAUDOIN 07 78 95 29 54

A.M.S.L (Association Municipale de

Sports et Loisirs)
M. REVERTE 07 67 73 79 48

AUJA

Poulailler, jardins, café repair
Salle sous crèche
M. GEORGES 06 70 79 51 10

CERCLE REPUBLICAIN DE ST ANTOINE DE SIGA

Maintien des fêtes patronales à St Antoine de Siga
M. BARISONE 06 46 43 81 99

CATECHISME (pour enfants)

Mme VOGELS 06 23 29 57 87

C.L.O (Canton de Levens Organisation)

Marathon, cross
M. REVERTE 06 51 29 32 40

COMITE DES FETES

Mairie de Levens
M. BICINI cdflevens@gmail.com

COOPERATIVE OLEICOLE DE LEVENS

M.BAILET 06 05 23 04 49

LES CAVALIERS DE LA TABLE RONDE

M. CASTELLI 06 10 70 02 78

LES SYNAPSES

Rassembler les acteurs de l'économie sociale et solidaire du Département
Mme BOUHAMED 06 32 31 38 40

LEVENS LOISIRS

Voyages, excursions
M.BAILET 06 05 23 04 49

MAISON DES JEUNES (MDJ) S.I.V.O.M

M. FABRE 06 19 55 35 30

O.S.E (On Sème Ensemble)

Education à l'environnement
Mme. BOULOM 06 32 68 78 25

SOCIETE DE CHASSE

M. MASSIERA 04 93 79 70 96

SOUVENIR FRANCAIS

M.MIEZE. Mairie de Levens

U.N.C SECTION DE LEVENS

Mme. CASSAR
04 93 9 80 19/06 84 98 35 40

VERT AZUR (Salon des loisirs verts)

M. BERNIGAUD 06 51 06 45 75

ACTIVITES PRIVEES

ATELIER MARIE LAURE FERRARI

POTERIE ML & Cie

Cours de poterie
2 Rue Arthur Malaussena
Mme. FERRARI 06 30 13 71 64

AU PEN DAU FERION (équitation)

1621 Ch René Pouchol
Mme. FIQUET 06 62 73 77 63

BEKA SING EXPERIENCE (coaching vocal)

Béatrice 06 13 92 10 03

CENTRE EQUESTRE « LE RELAIS DES TEMPLIERS »

144 Qrt St Bernard
Mme et M. CASSAUCAU 04 93 79 71 95

COURS ET STAGES Espagne/HOLA

Renseignements et infos 06 61 85 80 91

ECURIE DE LA SIGA

3094 Rte de St Blaise
Mme. VERAN 06 18 23 61 32

LE PAON ARC EN CIEL

Atelier dessin, origami, initiation calligraphie
Place de la Liberté
Mme GROSSE 06 03 71 00 13

PONEYS DU PETIT BOIS

06 21 79 12 23

POSTURE DE YOGA

136 Ave Edouard Baudoin
Mme HAUSSAIRE 06 95 93 27 12

R.A.C Randonnées Aventures Canyons

Ave Porte des Alpes-Plan du Var
M. OLIVIER 04 92 08 18 33

TENNIS CLUB DE LEVENS

89 Rte de Duranus
M. BOVIS 07 86 11 08 56/04 89 24 52 38

VIE FORME Gym, musculation

Ave Charles David
M. ALFOCEA 04 93 79 86 75
ou 04 93 79 41 85

CONTACTS

Mme BICINI Ghislaine

Adjointe au Maire
déléguée à la Vie Associative
06 70 70 66 71
eric.bicini@orange.fr

M. MIEZE Thierry

Adjoint au Maire
Délégué à la Culture et au Tourisme

Mme PORTEJOIE Séverine

Votre interlocutrice de la vie associative. Pour réserver une salle, un lieu communal pour votre activité, votre manifestation.
09 62 66 85 84

info.levens@nicedazurtourisme.com



Le Département des Alpes-Maritimes s'engage dans la rénovation énergétique des habitations des maralpins.

La rénovation énergétique des bâtiments est une priorité pour la lutte contre le réchauffement climatique et de nombreux dispositifs sont mis en place pour inciter les habitants et les entreprises à réaliser des travaux d'isolation et de changement de chaudière, et autres travaux permettant de diminuer la consommation d'énergie.

Pour aider les particuliers, les syndicats de copropriétés et les entreprises de moins de 1000 mètres carrés à faire les bons choix et à bénéficier des meilleures aides possibles, le Département des Alpes-Maritimes, en cohérence avec ses engagements dans le GREEN Deal, lance le guichet unique d'information et d'assistance : Confort Energie 06.

Nos techniciens interviennent pour informer et accompagner les particuliers et les syndicats de copropriétés sur le plan technique, administratif et financier pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie. Pour les professionnels, ce sont les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur et Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui mettent à disposition leurs techniciens FAIRE. Les prestations réalisées sont financées à 100 % par le Département.

Ce dispositif est opérationnel sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes.

Le Département consacre une enveloppe financière sur trois années de 11,5 millions d'euros pour soutenir ce dispositif.

CONTACTER LE GUICHET CONFORT ÉNERGIE 06

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures

Tél.: 0.800.037.016

confortenergie06@departement06.fr

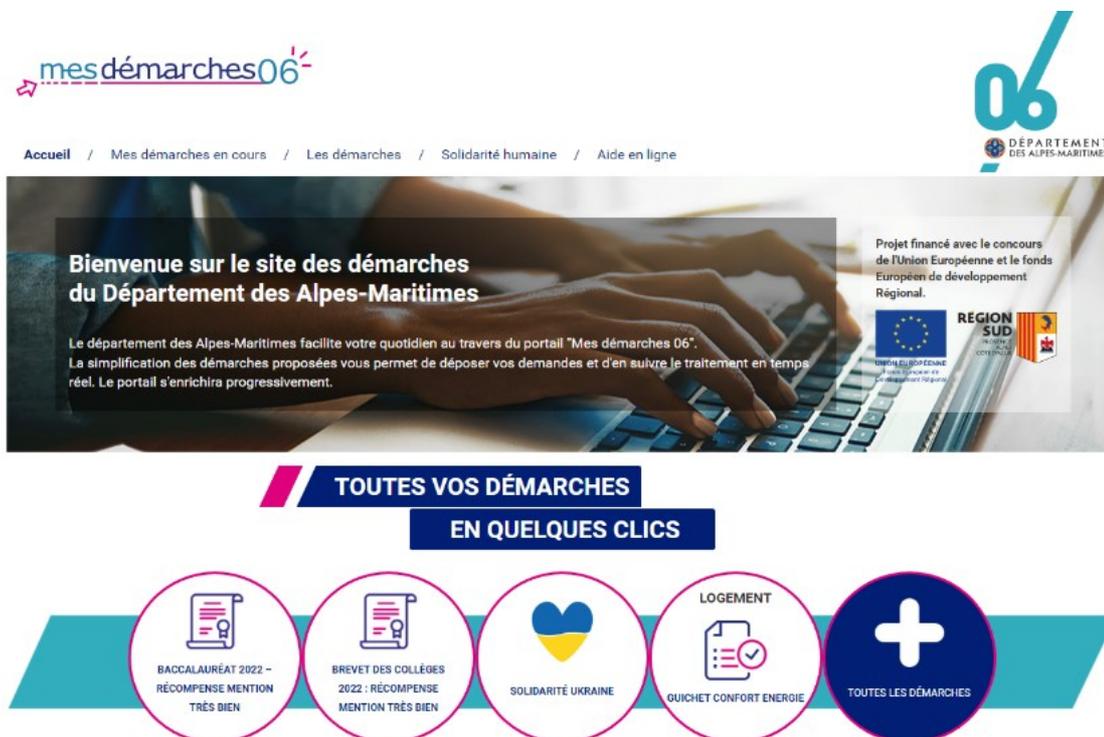


Le site des démarches du Département des Alpes-Maritimes

Le département des Alpes-Maritimes facilite votre quotidien au travers du portail "Mes démarches 06".

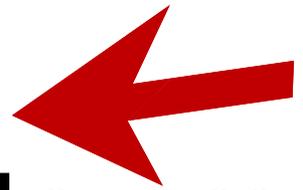
La simplification des démarches proposées vous permet de déposer vos demandes et d'en suivre le traitement en temps réel. Le portail s'enrichira progressivement.

<https://mesdemarches06.fr/>



www.levens.fr

La Commune de Levens



SUIVEZ-
NOUS...

